



Rapport Annuel 2005



COLLECTER



NETTOYER



VALORISER



TRAITER



ASSAINIR

Rapport Annuel 2005

Sommaire

→ Message du Président	3
→ Historique	4
→ Chiffres Clés	5
→ Métiers	6
→ Perspectives	10
→ Bourse	12
→ Rapport financier	13

Message du Président



Francis PIZZORNO
Président Directeur Général
et Fondateur.

L'année 2005 a été, pour Groupe PIZZORNO Environnement, la consécration d'un parcours de 30 années au service de l'environnement, avec l'introduction en bourse de notre société le 8 juillet 2005.

Présents sur l'ensemble de la filière déchets et dans le domaine de la filtration de l'eau, nous sommes fiers d'avoir contribué à la professionnalisation de ce métier, à l'innovation et à la création de nombreux emplois pour passer la barre des 3 500 collaborateurs en 2005.

Les années qui s'annoncent sont riches de promesses et de nouveaux challenges, en France, et surtout à l'international, où de grandes choses se mettent en place et restent à faire, nous permettant de nourrir de grandes espérances.

En France, l'émergence de nouveaux métiers à valeur ajoutée liée au durcissement du cadre réglementaire, les besoins en matière de capacité de stockage des déchets associés à de fortes barrières à l'entrée, ouvrent la voie à une croissance de plus en plus rentable car créatrice de valeur pour notre entreprise et pour la société civile en termes également d'emplois marchands.

Sur le marché qui est le nôtre, le service aux collectivités, l'indépendance est un atout que nous entendons cultiver. Notre taille est un second atout: réactivité, compétitivité, créativité nous ont permis de faire la différence sur de nombreux appels d'offre bien au delà de notre bastion varois. Et nous entendons, dès 2006, étendre notre périmètre géographique en ciblant de nouvelles régions, d'autant plus que les Directives Européennes condamnent aujourd'hui plus sévèrement les situations de monopole.

A l'international, Groupe PIZZORNO Environnement a fait le choix, dès 1996, de privilégier l'axe Euro-Méditerranée. Un choix qui s'avère aujourd'hui particulièrement judicieux à l'heure où les pays du Maghreb s'engagent de façon massive dans des programmes environnementaux et de santé publique afin d'accompagner leur croissance tant économique, démographique, qu'en termes de capacité d'accueil touristique.

Plus généralement, la gestion des déchets liquides et solides est au cœur de nos problématiques de société: saurons-nous consommer mieux plutôt que consommer plus, saurons-nous produire de façon plus sobre et respectueuse de l'environnement, saurons-nous limiter à la source la production de déchets et les valoriser au mieux avant qu'il ne soit trop tard?

Le choix du respect de l'environnement, Groupe PIZZORNO Environnement l'a fait depuis l'origine, en privilégiant la solution du stockage des déchets ultimes (après valorisation de tout ce qui peut l'être économiquement). L'enjeu pour notre groupe, aujourd'hui, est de s'inscrire dans une logique de développement responsable et professionnel en privilégiant les activités de valorisation et en pratiquant ce que j'appellerai « l'intelligence environnementale »: une nouvelle forme de prise de conscience participative, ouverte sur les enjeux planétaires et au service des générations futures. »

GROUPE
PIZZORNO
ENVIRONNEMENT

Historique

30 années de croissance au service de l'environnement



COLLECTER



NETTOYER



VALORISER



TRAITER



ASSAINIR

Créé en 1976, Groupe PIZZORNO Environnement se spécialise, à l'origine, dans l'enlèvement des déchets ménagers, avec pour « mission » de répondre aux exigences de qualité de service d'une région hautement touristique. L'évolution du cadre réglementaire (loi de 1975) viendra donner une impulsion forte au projet du fondateur, Francis PIZZORNO, qui figure parmi les pionniers de la gestion des déchets moderne :

☒ **1975** Loi N° 75-663 qui transfère aux communes la responsabilité du traitement des déchets

☒ **1976** Création par Groupe PIZZORNO Environnement du premier centre de stockage des déchets de la région varoise, au Balançon, dans la plaine des Maures

☒ **1989** Construction de la première déchetterie « nouvelle génération » au service de la population Dracénoise

Mais c'est surtout à partir de 1992 que le développement du groupe va s'accélérer, à nouveau sous la pression réglementaire, et se diversifier grâce à la croissance externe :

☒ **1992** Loi Lallonde. Cette loi définit de façon précise la notion de déchet ultime : « un déchet qui n'est plus susceptible d'être traité, notamment par extraction de la part valorisable ». Elle ouvre la voie à une professionnalisation du métier de la collecte sélective, du tri et du traitement des déchets, qui aboutit, en 2002, à l'interdiction de la mise en décharge des déchets susceptibles d'être valorisés.

☒ Acquisition de 3 sociétés SELFEMA, SMA, SOMADETT qui permettent à Groupe PIZZORNO Environnement de se diversifier vers l'assainissement et le traitement des DIB (Déchets Industriels Banals) et d'obtenir la gestion d'un nouveau CSDU.

Présent sur toute la filière « déchets », Groupe PIZZORNO Environnement peut ainsi bénéficier pleinement du nouveau cadre réglementaire en France... et se lancer à la conquête de l'export, au Maroc, où le groupe occupe aujourd'hui une position privilégiée :

☒ **1996** Implantation au Maroc

☒ **1997** Ouverture d'un centre de tri au Muy

☒ **2000/2001** Contrats de collecte avec les villes de Nice et Paris

☒ **2004** Contrat de collecte à Casablanca

2005 Chiffres clés



Comme prévu, l'année 2005 a été une année atypique. Nous avons dépassé nos objectifs de chiffre d'affaires (+ 22% contre + 13% annoncé) mais la croissance de la rentabilité a été moins forte, en raison des coûts liés à l'introduction en bourse et des frais de démarrage sur les nouveaux contrats.

Le contrat de Toulon, par exemple, est un contrat phare (10 millions d'euros par an) qui nous permettra de développer nos activités dans les communes avoisinantes. Cependant, les frais engagés pour la formation des collaborateurs et la location du matériel n'ont pas été absorbés par le chiffre d'affaires, le contrat ayant été signé en mai 2005.

L'amélioration de notre résultat financier liée à l'augmentation de capital réalisée lors de l'introduction en bourse, nous permet d'enregistrer un résultat net de 4,6 millions d'euros conforme aux prévisions.

Notre structure financière est saine avec un gearing de 26% au 31.12.2005. Les efforts réalisés dans l'amélioration de nos délais de paiements clients (de 91 jours en 2004 à 83 jours en 2005), nous ont permis d'améliorer notre BFR. Notre bonne santé financière nous permettra de réaliser nos projets de développement et de saisir les opportunités de croissance les plus créatrices de valeur.

Confiants dans nos perspectives de développement, nous allons proposer la distribution, en 2005, d'un dividende de 1 million d'euros, soit 0,25 euros par action »

Maria Carrozza
Directeur Financier

Données consolidées

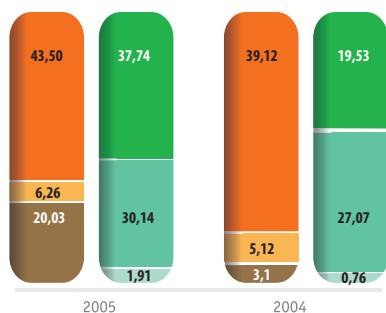
en M€

	31.12.2005*	31.12.2004*
Chiffre d'affaires	107,35	87,85
Résultat opérationnel courant	10,02	9,65
Résultat opérationnel	9,46	9,65
Coût de l'endettement financier net	(1,73)	(1,89)
Résultat net des sociétés intégrées	4,60	4,48
Intérêts minoritaires	0,22	0,32
Résultat net consolidé	4,39	4,16
Endettement net/Fonds propres	26,3%	126,7%
Marge Brute d'Autofinancement	15,27	14,70
Investissements	14,40	12,12

*aux normes IFRS

Bilan consolidé résumé

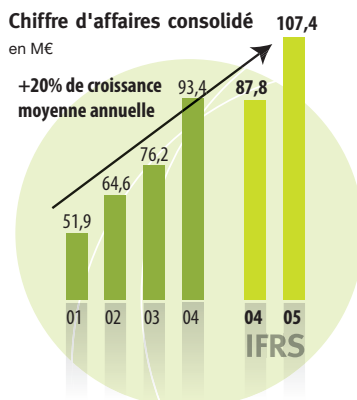
en M€



- Actifs immobilisés
- Besoin en fonds de roulement
- Trésorerie nette
- Fonds propres
- Dette financière à long terme
- Autres passifs non courants

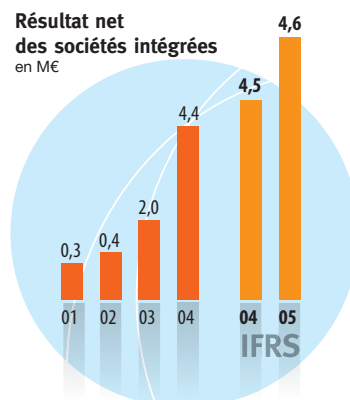
Chiffre d'affaires consolidé

en M€



Résultat net des sociétés intégrées

en M€

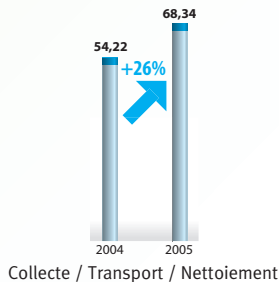


Métiers

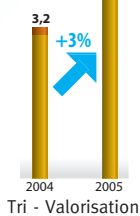
Une offre intégrée répondant aux besoins des collectivités locales



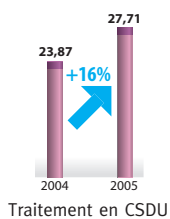
Spécialiste des déchets ménagers et assimilés, Groupe PIZZORNO Environnement déploie une stratégie d'intégration sur toute la filière qui lui permet de répondre à l'ensemble des problématiques de ses clients, collectivités locales principalement.



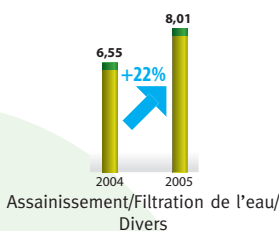
Collecte / Transport / Nettoyement



Tri - Valorisation



Traitement en CSDU



Assainissement/Filtration de l'eau/
Divers



64%
du CA

Collecte/transport/nettoyement : le métier historique du groupe

Grâce au savoir-faire capitalisé sur les 30 dernières années, Groupe PIZZORNO Environnement a su donner ses lettres de noblesse à ce métier en l'industrialisant :

La « ville Pizzorno » : Un label de qualité.

Qualité des hommes, qualité du parc et qualité des sites sont les ingrédients constitutifs de la « griffe » Pizzorno. Une attention méticuleuse est apportée à la propreté du matériel tandis que des codes couleurs visuels permettent de rendre la collecte « intelligente ». Les camions du groupe sont équipés des technologies les plus récentes :

Normes Euro 4, GPS, logiciel prop-géo pour la localisation et l'optimisation des tournées. Certains véhicules fonctionnent également au GNV –gaz naturel.

Groupe PIZZORNO Environnement dispose, à ce jour, d'une flotte de 850 camions, collecte près de 4 millions d'habitants dans 150 communes et dispose de 25 agences basées, pour les plus importantes, à Paris, Nice, Cannes, Antibes, Marseille, Toulon, Saint-Raphaël, Fréjus, Golfe de Saint Tropez, Bormes, Digne, Gap, Uzès ...



Rentabiliser la collecte

Groupe PIZZORNO Environnement est l'un des rares acteurs du secteur à avoir su rendre la collecte profitable en conjuguant industrialisation des process et recherche permanente de gains de productivité. Optimisation des tournées des camions équipés de GPS, économies d'échelle liées au calibrage des containers, formation des salariés et qualité des équipements, sont autant d'éléments qui permettent au groupe de limiter les risques liés à l'activité et d'afficher une rentabilité d'exploitation supérieure à la moyenne.

“Groupe PIZZORNO Environnement est l'un des rares acteurs du secteur à avoir su rendre la collecte profitable en conjuguant industrialisation des process et recherche permanente de gains de productivité.



3%
du CA

✉ **Tri-valorisation :**

Pizzorno dans le sens de l'histoire

Le développement de l'activité tri est plus récent (1997), favorisé par la loi de finance de 1999 réduisant les taux de TVA à 5.5 % sur l'ensemble du service, et directement lié à l'évolution du cadre réglementaire (2002) qui, en autorisant uniquement le stockage des déchets ultimes, favorise de facto le tri et la valorisation. Groupe PIZZORNO Environnement dispose d'un centre de tri au Muy, dans le Var. Un second centre de tri est en cours de construction sur le même site, d'une superficie de 4 000 m². Equipé des technologies les plus récentes (tri automatique par infra rouge), il permettra de multiplier par cinq la capacité (de 5 000 à 25 000 tonnes) et la productivité. C'est pourquoi un doublement de la rentabilité opérationnelle de cette activité est prévu dès 2007.



26%
du CA

✉ **Traitement en CSDU :**

une réponse technologique à la pénurie de stockage

Dès l'origine, Groupe PIZZORNO Environnement a fait le choix de privilégier le stockage comme mode de traitement des déchets. Bien lui en a pris puisque ce marché s'avère être aujourd'hui le plus dynamique et cette activité, la plus profitable du groupe.

Mais le choix de départ s'inscrivait avant tout dans une logique environnementale !

Force est de reconnaître que le « CSDU » (Centre de Stockage des Déchets Ultimes) d'aujourd'hui n'a plus rien à voir avec son ancêtre la « décharge ».

Le groupe exploite aujourd'hui 3 sites en France, tous certifiés ISO 14 001. Ils sont situés :

- **Au Balançon** (plaine des Maures) : ce site est l'un des plus modernes de la région PACA. 260 000 tonnes de déchets y sont traitées chaque année !



• **A Bagnols-en-Forêt**

125 000 tonnes de déchets traités en moyenne par an provenant de l'Est varois.

• **A Pierrefeu du Var**

100 000 tonnes de déchets traités par an provenant de l'Ouest varois.



Le traitement des déchets s'est mué en une véritable « industrie de services », à forte composante technologique et à forte intensité capitalistique, que seuls des acteurs de référence tels que Groupe PIZZORNO Environnement peuvent mener à bien, dans le respect des contraintes réglementaires :

- **Lutter contre la pollution de l'air** : chaque casier de déchets est équipé d'un réseau de captage du « biogaz » (méthane) composé de puits verticaux reliés entre eux par des collecteurs jusqu'à une installation de traitement par combustion qui transforme le méthane en CO₂, 40 fois moins polluant !

- **Eviter la pollution des eaux** et des sols par les effluents : les « lixiviats » sont collectés par des réseaux de drainage en fond de casier, stockés dans des bassins étanches pour être acheminés vers des stations de traitement par « osmose inverse ». Par ailleurs, les centres de stockage doivent être implantés sur des substrats dont la géologie garantit une excellente imperméabilité, de manière à éviter la diffusion rapide d'une pollution éventuelle par les lixiviats. Cette barrière dite « passive » est complétée par une barrière dite « active » constituée de géomembranes et du complexe de drainage des lixiviats qui confère au fond des casiers des caractéristiques d'étanchéité optimales.

- **Limiter les nuisances visuelles** liées au stockage des déchets (tumulus) : Tout au long de la durée de vie des sites, des études paysagères sont réalisées pour optimiser l'intégration paysagère des sites dans leur environnement et favoriser une « végétalisation » en harmonie avec les espèces environnantes : au bout de quelques années, la nature reprend ses droits !

Principe de fonctionnement d'un Centre de Stockage de Déchets Ultimes de Groupe PIZZORNO Environnement

01. Torchère.
02. Collecteur principal du biogaz.
03. Collecteur secondaire du biogaz.
04. Tête de puits du biogaz.
05. Couverture finale : couche drainante du biogaz, géomembrane, couche drainante des eaux pluviales, terre végétale.
06. Collecte des lixiviats.
07. Bassin de stockage des lixiviats.
08. Station d'épuration des lixiviats.
09. Bassin de stockage eau épurée.
10. Barrière passive : sol à forte perméabilité naturelle.
11. Barrière active : géotextile, géomembrane, couche drainante.
12. Détection radiologique, contrôle et pesée.
13. Contrôle visuel du chargement.
14. Compactage.
15. Régalage.
16. Aire de lavage.
17. Site végétalisé, après exploitation.



7%
du CA

Le marché du traitement des déchets est régi, en France, par des « Plans Départementaux » qui rendent captifs les marchés existants.

En outre, il existe, sur les 5 prochaines années, de solides opportunités de développement en raison de la pénurie de capacités de stockage des déchets ménagers qui concerne une soixantaine de départements !

Malgré les efforts déployés pour réduire la production de déchets ultimes à la source (collecte sélective, tri et valorisation), les besoins en matière de nouvelles installations de traitement seraient deux fois supérieurs aux investissements programmés !

✉ **Assainissement/
filtration de l'eau/Divers :**
**un potentiel de croissance pour
le moyen terme**

Si cette activité ne représente, à ce jour, qu'une faible part du chiffre d'affaires, elle pourrait connaître un développement plus rapide dans les prochaines années, sur le marché des SPANC (mise aux normes des fosses septiques des particuliers) notamment, en raison de l'évolution récente du cadre réglementaire qui reporte la responsabilité des rejets des habitations individuelles sur les communes.

Par ailleurs, le Groupe dispose, avec « l'osmose inverse » utilisée en CSDU pour le traitement des effluents, d'une technologie innovante et performante. L'osmose inverse pourrait être utilisée pour la filtration de l'eau, marché extrêmement porteur en France (Cf. projet de loi sur l'eau d'avril 2006) et à l'international.

**En faisant le choix de l'intégration
sur l'ensemble de la filière, et
compte tenu de fortes barrières
à l'entrée, Groupe PIZZORNO
Environnement dispose, pour
les années à venir, de solides
gisements de croissance...**

Perspectives

Du régional à l'international : les atouts d'une stratégie de proximité



Les collectivités locales constituent, depuis toujours, le cœur de la clientèle de Groupe PIZZORNO Environnement et représentent près de 90% de son chiffre d'affaires, tant en France qu'à l'international.

☒ Une forte visibilité sur l'activité

Face aux ténors de l'environnement, Groupe PIZZORNO Environnement, entreprise « à taille humaine », dispose de nombreux atouts pour séduire ses interlocuteurs : indépendance capitalistique, proximité, réactivité, créativité et compétitivité.

Cette caractéristique de Groupe PIZZORNO Environnement, en termes de clientèle, lui permet de conjuguer :

Récurrence : les contrats conclus avec les collectivités sont de taille importante et de longue durée (3 à 10 ans en moyenne). Le taux de renouvellement est voisin de 90% et les tarifs sont revus à la hausse régulièrement.

Pérennité : le groupe dispose d'une très bonne visibilité sur son activité avec une carnet de commande qui s'élève au 31.12.2005 à 400 M euros, soit près de 4 années de chiffre d'affaires !

Depuis 2000, la clientèle du groupe se diversifie vers les entreprises du secteur privé sous l'effet du développement de l'activité DIB (Déchets Industriels Banals) dont le chiffre d'affaires a progressé de 160% entre 2000 et 2005 pour atteindre 4 millions d'euros. L'évolution récente du cadre réglementaire obligeant les industriels à trier leurs DIB, alliée à l'expansion géographique du groupe vers des zones plus industrielles, pourraient offrir à Groupe PIZZORNO Environnement de nouveaux débouchés à moyen terme.

2005
les contrats
en France

Contrat de Toulon

(29 Avril 2005)

Collecte et nettoyage

→ 10 M€ / an sur 6 ans

Contrat de Trans en Provence (septembre 2005)

Contrat en groupement pour l'exploitation du sécheur de boues de la station d'épuration de Draguignan Trans en Provence

→ 12 M euros sur 12 ans

(en groupement)



France :
un développement « concentrique »

Leader dans la région varoise avec près de 60% de parts de marché, Groupe PIZZORNO Environnement a progressivement étendu sa couverture géographique à toute la région PACA et, plus récemment, à l'Île de France (Vanves, Paris Rive Gauche...). La stratégie du groupe consiste à s'implanter dans des agglomérations importantes (telles que Nice, et plus récemment Toulon et Marseille), sur la base d'un premier marché (présentations au départ limitées), afin de proposer progressivement des prestations complémentaires et de pouvoir essaimer à partir de ces marchés.



International :
des positions fortes au Maroc

Le Maroc est aujourd'hui l'un des pays du Maghreb les plus engagés dans la protection de l'environnement, à tel point qu'il a ratifié le protocole de Kyoto. La pression démographique, alliée à l'essor rapide du tourisme, placent le Maroc au cœur des problématiques de gestion des déchets et de salubrité publique.

Pour faire face à la forte croissance de la production de déchets (+ 80 % entre 2000 et 2020), l'Etat Marocain se tourne de plus en plus vers le secteur privé qui apporte professionnalisme, expertise technologique et maîtrise des coûts. Présent au Maroc depuis 1996, Groupe PIZZORNO Environnement a su s'imposer auprès des collectivités locales grâce notamment à une stratégie de proximité basée sur le respect des cultures locales.

D'autres pays sont aujourd'hui en ligne de mire tels que la Tunisie, où le groupe dispose d'un siège social, et l'Algérie dans le cadre du Programme National de Gestion Intégrée des Déchets Municipaux.

“ Le groupe dispose d'une très bonne visibilité sur son activité avec un carnet de commandes de près de 4 années de chiffre d'affaires !

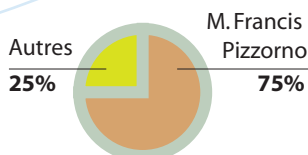


La bourse

Financer les opportunités de développement sur un marché porteur

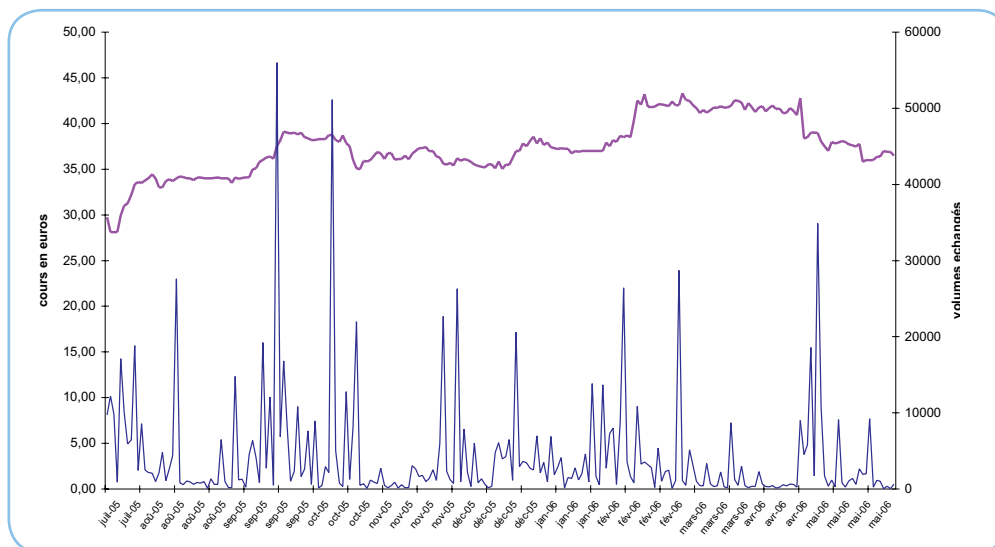


✕ Répartition de l'actionariat au 31/12/05



Groupe PIZZORNO Environnement a été introduit sur l'Eurolist C le 8 juillet 2005. Dans le cadre de cette opération, 1 000 000 actions ont été proposées au marché dont 50% par augmentation de capital au prix de 30 euros. Le flottant représente 25 % du capital composé de 4 000 000 actions. Le solde est détenu par Francis Pizzorno, fondateur et président du groupe.


✕ Cours de bourse



✕ Business Plan 2006-2008

Le business plan présenté à l'occasion de l'introduction a été révisé en avril 2006, lors de la publication des résultats annuels afin de prendre en compte des décalages survenus au niveau de l'activité et l'impact du passage aux normes IFRS.

En M euros	2006	2007	2008	Evolution 2006-2008
Chiffre d'affaires	119,0	141,9	167,9	+ 41%
Résultat opérationnel	12,3	16,9	22,9	+ 86%
Résultat courant	9,5	14,6	20,9	+ 119%
Résultat net	5,9	9,0	12,9	+ 118%
Investissements/an	32,6	35,5	22,5	



« Notre stratégie consiste à équilibrer notre présence sur l'ensemble de la filière déchets en privilégiant les activités à forte valeur ajoutée, de façon à pouvoir saisir les opportunités liées à l'évolution du cadre réglementaire, en France et à l'international.

Notre souhait est de poursuivre une stratégie de croissance créatrice de valeur pour l'actionnaire grâce à des investissements ciblés et maîtrisés en termes de financement.

Le développement durable est, depuis l'origine, au coeur de notre mission : gérer les sous-produits de la croissance économique (déchets) en veillant à la préservation de notre environnement et en contribuant à la santé publique dans les pays émergents. »

Francis Pizzorno

⊗ Dividendes 2005

Confiant dans ses perspectives, Groupe PIZZORNO Environnement poursuivra en 2005 une politique de versement de dividendes favorable aux actionnaires :

- Montant du dividende distribué : 1 M euros
- Dividende par action : 0,25 euro

La forte croissance du chiffre d'affaires, alliée à une progression encore plus significative de la rentabilité, s'appuie sur une stratégie clairement définie :

⊗ Extension du périmètre géographique en France :

Outre le rayonnement à partir des bases existantes, 3 nouvelles zones d'implantation ont été ciblées;

⊗ Intensification du développement à l'export :

Capitaliser sur l'expérience (culturelle notamment) acquise au Maroc pour s'implanter dans d'autres pays du Maghreb (Tunisie et Algérie) et en Europe centrale à moyen terme;

⊗ Montée en puissance des activités à forte valeur ajoutée.

La part de l'activité traitement (la plus rentable) devrait passer de 25% à 29% du chiffre d'affaires entre 2006 et 2008 au détriment de l'activité collecte (de 51% du chiffre d'affaires en 2006 à 38% en 2008);

⊗ Diversification de la clientèle vers les entreprises

L'activité DIB devrait être tirée par un cadre réglementaire incitatif et la diversification géographique.

Rapport **Financier** 2005

Sommaire

→ Rapport de gestion	14
→ Rapport du président du conseil d'administration sur le contrôle interne	30
→ Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président du conseil d'administration sur le contrôle interne	33
→ Comptes consolidés	34
> Bilan	34
> Compte de résultat consolidé	36
> Tableau des flux de trésorerie	37
> Variation des capitaux propres	38
> Annexes aux comptes consolidés	40
→ Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	63
→ Comptes sociaux	64
> Bilan	64
> Compte de résultat consolidé	66
> Annexes aux comptes sociaux	68
→ Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux	81
→ Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées	82
→ Résolutions de l'assemblée générale	84

Rapport de gestion

du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale
du 6 juillet 2006

I. Activité du Groupe

I.1. Situation, évolution et activité du groupe au cours de l'exercice écoulé

Au cours de l'exercice 2005, le groupe a poursuivi sa croissance conformément à ses prévisions. Ainsi nous constatons une augmentation de 22,2% du chiffre d'affaires consolidé qui passe de 87,8 M€ à 107,3 M€ soit une progression de 19,5 M€.

Nous devons cette forte croissance d'une part à la prise de parts de marchés et d'autre part à l'amélioration des marchés déjà en portefeuille :

- La prise du marché de Toulon (collecte/nettoyement) en mai 2005, participe à lui seul à hauteur de 6,7 M€ à cette croissance.
- Notre développement international au Maroc enregistre une forte progression de 3,6 M€ de chiffre d'affaires supplémentaire. De ce point de vue, le contrat de Casablanca compte en 2005 sur une année pleine (démarrage en avril 2004) et représente une progression de 1,6 M€ malgré la non réalisation, à la demande du client, de certaines prestations prévues au contrat.
- Le développement sur le secteur des Alpes Maritimes représente 2,2 M€ de chiffre d'affaires supplémentaire avec essentiellement la prise du marché d'Antibes pour 1,1 M€.
- L'activité traitement a vu son chiffre d'affaires progressé de 1,8 M€ essentiellement du fait de l'augmentation des tonnages traités, de l'augmentation des prix et des révisions contractuelles.

- Notre activité Var Est a vu son chiffre d'affaires progresser de 1 M€ essentiellement grâce à l'extension de prestations sur marchés existants.
- Nous avons aussi développé des secteurs comme Paris ou d'autres départements sur lesquels nous étions peu présent. Ces développements représentent environ 1,05 M€ de chiffre d'affaires supplémentaire.
- Alors que notre activité Tri-Valorisation restait stable sur l'exercice, l'activité DIB (déchets industriels banals) enregistrait une diminution de son chiffre d'affaires de 0,55 M€.
- Pour nos autres activités, représentant une part relativement plus faible de notre chiffre d'affaires (assainissement et nettoyage industriel) nous enregistrons une progression de 0,35 M€ correspondant à la prise de nouveaux marchés.

Notre résultat opérationnel courant progresse de 3,84% passant de 9,6 M€ à 10,02 M€ en 2005.

Ce résultat a été impacté notamment par des charges non récurrentes telles que les frais de démarrage du contrat de Toulon (environ 0,7 M€).

Par ailleurs, les résultats de l'activité DIB (déchets industriels banals) se sont détériorés de 0,37 M€.

Notre résultat net consolidé a progressé de 2,8% en 2005 par rapport à 2004 pour passer de 4,4 M€ à 4,6 M€,

malgré l'impact de la partie des frais d'introduction en bourse passée en charge.

Notre capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt progresse de 3,88% pour passer de 14,69 M€ à 15,27 M€. Les investissements réalisés en 2005 sont de 14,88 M€ (9,38 M€ en 2004) et concernent :

- Le développement de nos activités (nouveaux marchés, extension de nos sites de traitement) consistent essentiellement en l'acquisition de véhicules et de matériels nécessaires à l'exploitation pour 4,45 M€ et aux coûts de construction et mise en service de nouvelles alvéoles de nos sites de traitement de déchets pour 3,5 M€.
- Le renouvellement des matériels nécessaires à l'exploitation de nos activités existantes.

Notre taux d'endettement est passé de 127,8% à 26,3% grâce à l'augmentation de capital consécutive à notre introduction en bourse et du fait de la forte réduction de notre délai moyen de paiement réduit de 8 jours.

Afin de renforcer notre capacité à faire face à nos objectifs de développement et d'amélioration de la rentabilité de nos marchés, nous avons créé cette année un bureau d'étude interne au groupe pourvu des moyens humains

et techniques lui permettant d'une part de répondre à un plus grand nombre de marchés et d'autre part de proposer des optimisations de nos exploitations.

1.2. Perspectives

Le groupe souhaite poursuivre sa croissance avec un objectif d'augmentation de 10% de son chiffre d'affaires en 2006 et de 35% de son résultat courant.

En 2006, sera pris en compte le chiffre d'affaires du contrat de Toulon sur une année pleine qui représentera ainsi une augmentation de 3,7 M€.

Au Maroc, l'exécution du contrat pour la création et l'exploitation du site de traitement d'Oum Azza devrait commencer en 2006.

Divers investissements importants sont en cours de réalisation et de-

Enfin, nous signalons que, dans le cadre de notre politique d'amélioration continue et de certification de nos sites, durant l'exercice 2005 nous avons fait certifier I.S.O. 14001 le

vraient être mis en exploitation courant 2006. Il s'agit principalement du centre de tri du Muy (5,5 M€ d'investissement) et du sécheur de boues (5 M€ d'investissement) qui nous permet d'anticiper l'évolution de la réglementation sur le traitement des boues issues du process des stations d'épuration des eaux usées.

2006 sera aussi l'année de montée en puissance du contrat de subdélégation de service public conclu pour la gestion de la station d'épuration des eaux usées de la Communauté d'Agglomération Dracénoise.

centre de stockage de déchets ultimes de Pierrefeu du Var.

Pour soutenir cette croissance, d'autres investissements sont prévus pour un montant de 32,6 M€ en 2006.

L'activité D.I.B., dont nous avons vu ci-dessus la détérioration des résultats, est en cours de restructuration afin de retrouver une rentabilité plus conforme aux attentes de ce secteur malgré une forte concurrence de divers opérateurs.

1.3. Les activités du groupe en matière de recherche et de développement

Le groupe poursuit son activité de recherche permanente de sites aptes à recevoir une installation de traitement des déchets ménagers (centre de stockage de déchets ultimes). Compte tenu du caractère stratégique de ces

opérations de maîtrise foncières, cette activité revêt un aspect particulièrement confidentiel.

Le groupe souhaite aussi mener des recherches dans les procédés de traitements alternatifs de déchets. Il est,

à cette fin, en cours de concrétisation d'un contrat de collaboration avec divers organismes. La négociation de ce contrat est couverte par un engagement de confidentialité.

1.4. Les événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi

À la fin du premier trimestre 2006, nous avons procédé à la cession de notre participation dans la société C.M.R.P. opérant dans le traitement des pneumatiques usagés. Il s'agissait par cette opération de cession de se défaire d'un pôle de perte sans pers-

pective à moyen terme d'une rentabilité acceptable.

Pour renforcer sa direction générale, le groupe avait intégré M Marc Blusztajn en qualité de Directeur Général Délégué de Groupe Pizzorno Environnement SA fin janvier 2006.

Suite à des divergences de vue, M Marc Blusztajn a donné sa démission le 12 avril 2006. Cette démission ne remet pas en cause la réalisation des objectifs du groupe.

1.5. Indicateurs clés en matière d'environnement

Compte tenu de ses activités, le groupe est particulièrement au fait de leurs conséquences environnementales. Une partie importante des sites du groupe sont des installations classées pour la protection de l'environnement et font l'objet, à ce titre, soit d'autorisation préfectorale ou de déclaration. Ainsi, la réglementation encadrant nos activités a pour seul objectif d'im-

poser des mesures propres à limiter leur impact sur l'environnement. Cependant pour aller plus loin en matière de gestion de nos éventuels impacts sur l'environnement, il a été décidé de faire certifier nos sites ISO 14001. Nous avons commencé par les sites les plus sensibles que sont les centres de stockage de déchets ultimes (CSDU).

C'est ainsi qu'à compter de 2005, l'intégralité de nos CSDU situés en France est certifiée, le dernier en date étant celui de Pierrefeu du Var.

Nous initiions une démarche comparable sur nos sites situés au Maroc.

1.6. Indicateurs clés en matière sociale

Le groupe s'est doté d'un ensemble de nouveaux logiciels de gestion de la paie et des ressources humaines entré en « production » à compter du 1er janvier 2005.

À l'exception de SAMNET, SEGEDEMA, CMRP, Nicollin-SGEA SEP, Sud Invest Environnement (0 salarié) et Pizzorno Tunisie (société de droit tunisien, 0 salarié), les sociétés consolidées constituent une unité économique et sociale.

Les institutions représentatives du personnel (2 CE, 5 DP, 5 CHSCT) fonctionnent normalement, leur réunion mensuelle ou trimestrielle se tenant régulièrement.

Dans une entreprise internationale ayant conservé une culture familiale, le dialogue social tient une place particulière.

C'est ainsi que, durant l'exercice 2005, 4 accords d'entreprise ont été conclus concernant notamment l'organisation du temps de travail, les salaires, les modalités de mise en place d'un régime de santé obligatoire pour les non cadres (mutuelle), la mise en place d'un compte épargne temps.

Enfin, en 2005 a été étendu à tout le groupe la réalisation d'entretiens annuels systématiques pour tous les cadres et agents de maîtrise.

Les éléments ci-dessous sont fournis sur l'ensemble du périmètre de consolidation hors la société C.M.R.P.

1/ Effectif moyen mensuel par catégorie

Nombre de personnes présentes sur l'année en équivalent temps plein :

	TOTAL
Cadres	91
Agents de maîtrise et assimilés	84
Ouvriers / Employés	2140

2/ Egalité hommes / femmes

Au 31 décembre 2005, nous avons les éléments suivants :

Nombre	Nb de personnes	%
femmes cadres	24	23,30%
hommes cadres	79	76,70%
Total	103	
femmes agents de maîtrise / assimilées	27	19,85%
hommes agents de maîtrise / assimilés	109	80,15%
Total	136	
femmes employées / ouvrières	261	10,24%
hommes employés / ouvriers	2289	89,76%
Total	2550	

1.7. Principaux risques et incertitudes auxquels est confronté le groupe

Les risques et incertitudes auxquels peuvent être confrontées les différentes sociétés composant le groupe ne sont pas différents de ceux qui ont été présentés en détail dans le document de base émis en juillet 2005 lors de l'introduction en bourse et auquel nous vous invitons à vous reporter.

Compte tenu de la qualité de nos clients (collectivités publiques) et de la pérennité de nos contrats conclus généralement pour plusieurs années, le risque marché est relativement faible. De plus, nos marchés comportent tous une formule contractuelle de révision

des prix automatique généralement deux fois par an qui permet de mettre à l'abri l'entreprise des risques de variations de différents facteurs tels que, notamment, l'énergie (carburant).

En matière juridique, l'année 2005 n'a vu naître aucun litige en matière d'environnement pouvant avoir un effet significatif sur la poursuite de nos activités et/ou sur nos comptes.

En matière de risque industriel, nous n'avons aucune installation type SEVESO.

Nos risques de change sont très limités puisque nos contrats étrangers, en

2005, sont exclusivement marocains payés en dirhams non totalement convertibles. Notre chiffre d'affaires Maroc représente, en 2005, 13% de notre CA total.

Nos risques sur actions sont nuls puisque le groupe ne détient pas d'autres actions que celles des filiales.

1.8. Présentation des comptes consolidés

Nous vous informons que 2005 est le premier exercice pour lequel les comptes consolidés sont présentés aux normes I.F.R.S.

(données consolidées en K€)	31.12.2005 aux normes IFRS	31.12.2004 aux normes IFRS	31.12.2004 aux normes françaises
Chiffres d'affaires*	107 351	87 845	93 458
Résultat opérationnel courant	10 019	9 648	10 276
Résultat opérationnel	9 457	9 648	
Coût de l'endettement financier net	-1 729	-1894	
Résultat net des sociétés intégrées	4 602	4 476	4 443
Intérêts minoritaires	215	317	
Résultat net consolidé	4 387	4 159	4 128
Endettement net/Fonds propres (en %)	26,3%	127,8%	
Marge Brute d'Autofinancement (en K euros)	15 270	14 699	
Investissements (en K euros)	14 397	12 124	

* L'impact du passage aux IFRS sur le chiffre d'affaires provient de la neutralisation de la TGAP à hauteur de 5,6 M euros par an.

2. Activité de la société

2.1. Situation, évolution et activité de la société au cours de l'exercice écoulé

La société est une « holding » administrative et financière sans activité opérationnelle.

Son chiffre d'affaires est passé de 1,13 M€ à 1,94 M€.

Compte tenu des charges d'exploitation d'un montant de 2,56 M€ son résultat d'exploitation est négatif de 0,62 M€.

Après prise en compte :

- D'un résultat financier de 1,27 M€ ;
- D'un résultat exceptionnel négatif de 0,017 M€

Le résultat net comptable est de 0,84 M€ contre 0,57 M€ en 2004.

Le montant des capitaux propres avant affectation du bénéfice de l'exercice passe de 7,83 M€ en 2004 à 22,75 M€. Cette forte progression s'explique par l'effet de la levée de capitaux consé-

cutive à l'introduction de la société en bourse en juillet 2005.

L'introduction en bourse de la société est évidemment un fait remarquable de l'exercice puisque sa réussite a permis de lever 15 M€ qui permettront de soutenir le développement du groupe. La valeur du cours de l'action lors de l'introduction était de 30 € contre 38 € au 31 décembre 2005.

2.2. Perspectives

Compte tenu de l'activité de la société, société mère du groupe, elle ne devrait pas voir son activité modifiée. Ses résultats dépendront directement de l'activité de ses filiales.

Cependant, elle devrait voir son activité propre se renforcer par l'augmentation de ses effectifs puisque, dans la mesure du possible, certains cadres de direction dont l'activité couvre l'en-

semble du groupe, aujourd'hui salariés de différentes filiales devraient être regroupés au sein de notre société.

2.3. Les événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi

Pour renforcer sa direction générale, le groupe avait intégré M Marc Blusztajn en qualité de Directeur Général Délégué de Groupe Pizzorno

Environnement SA fin janvier 2006. Suite à des divergences de vue, M Marc Blusztajn a donné sa démission le 12 avril 2006. Bien évidemment, cette dé-

mission ne remet pas en cause la réalisation des objectifs du groupe.

2.4. Les activités de la société en matière de recherche et de développement

Compte tenu de son objet, la société n'a pas de budget particulier en matière de recherche et développement.

Cette activité est réalisée par les filiales opérationnelles du groupe.

2.5. Principaux risques et incertitudes auxquels est confrontée la société

Compte tenu de l'objet de la société, les risques et incertitudes auxquels elle est confrontée sont indirectement

les mêmes que ceux de ses filiales constituant le groupe. Nous vous invitons en conséquence à vous reporter

au paragraphe correspondant 1.7.

2.6. Renseignements sur les instruments financiers utilisés par l'entreprise

La société n'utilise pas d'instrument financier.

2.7. L'activité des filiales de la société et des sociétés contrôlées par elle

L'activité de chaque société composant le groupe fait l'objet de l'Annexe 3.1.

2.8. Informations environnementales

Groupe Pizzorno Environnement SA, en sa qualité de maison mère du groupe Pizzorno, a une activité purement administrative et financière. L'incidence des activités de la société

sur l'environnement est extrêmement limitée.

Elle consiste essentiellement en consommation d'énergie sous forme d'électricité ou de carburant pour le

travail quotidien de ses cinq salariés. Compte tenu de son impact quasi inexistant sur l'environnement, la société n'a pas mis en place de moyen de suivi d'indicateur en la matière.

2.9. Informations sociales

Compte tenu de la structure de la société (5 salariés), il n'existe pas d'institution représentative du personnel ni en conséquence d'accord collectif sauf application de la convention collective des activités du déchet.

Les informations ci-dessous concernent exclusivement notre société Groupe Pizzorno Environnement S.A.

1/ Effectif moyen mensuel par catégorie socioprofessionnelle

Cadres	5
Agents de maîtrise et assimilés	0
Ouvriers / Employés	0

2/ Embauches

Nombre de CDI embauchés en 2005	5
Nombre de CDD embauchés en 2005	0

3/ Turnover

	Nb de démissions	Nb de licenciements	Nb de fin période d'essai
Cadres	0	0	1
Agents de maîtrise et assimilés	0	0	0
Ouvriers / Employés	1	0	0

4/ Heures supplémentaires

Nb heures supplémentaires effectuées : 0

5/ Absentéisme

Nb heures maladie	70,00
Nb heures accident du travail	0,00
% maladie / nb heures théoriques	0,93%
% accident / nb heures théoriques	0,00%

6/ Masse salariale

Masse salariale annuelle : 0,45 M€ y compris charge sociales de 0,14 M€

7/ Egalité homme / femme

Nombre	Nb de personnes	%
Femmes cadres	0	0,00%
Hommes cadres	4	100,00%
Femmes agents de maîtrise / assimilés	0	0,00%
Hommes agents de maîtrise / assimilés	0	0,00%
Femmes employées / ouvrières	0	0,00%
Hommes employés / ouvriers	1	100,00%

8/ Conditions d'hygiène et de sécurité

Nb d'accidents du travail avec arrêt	0
Nb de jours perdus	0

9/ Formations

Nb heures	21,00
Effectif formé	2,00
Coût formations	2 960,00 €
Coût salarial	343,00 €

2.10. Proposition d'Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat de 847.894 € comme suit (les chiffres sont €) :

- Réserve légale : 42.395 €
- Dividendes : 805.499 €

Nous vous proposons une distribution de dividendes globale de 1.000.000 € dont 194.501 € seront prélevés sur le poste « Autres réserves ».

Compte tenu des 4.000.000 d'actions composant le capital social, cette distribution correspond à un dividende par action de 0,25 €.

2.11. Les modifications apportées aux modes de présentation des comptes annuels ou aux méthodes d'évaluation suivies les années précédentes

Pour GPE SA, il n'y a pas eu de modification dans la présentation et dans les méthodes d'évaluation.

2.12. État et évolution des participations et contrôles de la société sur d'autres sociétés

Filiales consolidées

Prise de participation en 2005 : notre société a participé à la création

de Pizzorno Environnement Tunisie, SARL de droit tunisien, à hauteur de 98,45%.

Dénomination		N° Siren	% Intérêt	Mode d'intégration
Cie Med. De Recyclage	Vidauban	424 145 092	27.50 %	ME
Dragui-Transports	Draguignan	722 850 070	95.65 %	IG
Samnet	Saint-Ambroix	302 221 403	96.27 %	IG
Segedema	Rabat (Maroc)		96.44 %	IG
Selfema	Draguignan	323 592 295	96.14 %	IG
Nicollin Sgea Sep	Draguignan		48.45 %	IP
Sgea	Draguignan	324 667 211	96.89 %	IG
Sma	Draguignan	683 780 186	91.30 %	IG
Sovatram	Draguignan	739 502 797	96.27 %	IG
Sud Invest. Environnement	Draguignan	418 742 086	96.40 %	IG
Pizzorno Environnement Tunisie	Tunis (Tunisie)		98.45 %	IG

Filiales non consolidées

Certaines participations ont été exclues du périmètre de consolidation parce qu'il s'agit d'entreprises en sommeil ou sur lesquelles le Groupe n'exerce aucune influence notable.

Sociétés	% capital détenu
SCI du Balançan	16,66%
SA Scann	5%
Z ET P à Abu Dhabi	49%

2.13. L'avis donné à une autre société par actions que la société détient plus de 10% de son capital

Néant

2.14. Aliénation d'actions intervenues à l'effet de régulariser les participations croisées

Néant

2.15. Certains renseignements relatifs à la répartition du capital social et aux actions d'autocontrôle

Le 6 juin 2005, l'assemblée générale extraordinaire de la société a adopté une décision, et donné les pouvoirs au conseil d'administration en ce sens, l'autorisant à acheter ses propres actions afin d'assurer la liquidité et/ou

l'animation du marché dans la limite de 3% du capital social sur une durée maximum de dix huit mois.

À ce titre, au 31 décembre 2005, la société possède 4.684 de ses propres actions acquises pour une valeur de

0,17 M€ euros soit une valeur d'acquisition moyenne de 36,37 € représentant 0.117% du capital social.

Les mouvements de titres d'autocontrôle ont été les suivants :

	31/12/2004	Augmentation	Diminution	Au 31/12/2005
ARKEON FINANCE	0	10 176	5 492	4 684

Au 31 décembre 2005, la valeur de ces titres était de 0,173 M€.

Par ailleurs, la société n'a reçu, au cours de l'exercice, aucune information au titre de l'article L.233-7 du Code de Commerce, l'informant des franchissements de seuils de détention de son capital.

En conséquence, les actionnaires personnes morales ou physiques détenant directement ou indirectement une part des actions de la société su-

périeure aux seuils prévus à l'article L.233-13 du Code de Commerce sont les suivantes :

Identité	Part du capital social nb de titres / nb total %	Part des droits de votes Nb de droits / nb total %
M Francis Pizzorno	2.999.993 / 4.000.000 75%	5.999.986 / 6.999.993 85,7%

2.16. Les dividendes versés au titre des trois exercices précédents et divers renseignements d'ordre fiscaux

Dividendes

Exercice clos le	Dividende brut	Avoir fiscal	Dividende net
31.12.2004	552.420 €	0 €	552.420 €
31.12.2003	641.520 €	213.840 €	427.680 €
31.12.2002	461.092,5 €	153.697,5 €	307.395 €

Charges non déductibles

Au titre des charges non déductibles visées aux articles 39-4, 39-5 et 54 quater du C.G.I., la société a réintégré dans son résultat une somme globale de 10.054 €.

2.17. Etat de la participation des salariés au capital social

Au dernier jour de l'exercice, il n'existe aucun mécanisme de participation des salariés au capital social de la société ou des sociétés qui lui sont liées.

2.18. Rémunération et avantages des mandataires sociaux

Rémunération et avantages perçus de la société exprimés en brut.

En 2004 et 2005, M Pizzorno a reçu une rémunération de la société sous forme de salaires. En 2005, M Houdouin et

la société Naos ont perçus des honoraires correspondants à des missions spécifiques. Elle se décompose comme suit :

Identité	Année	Éléments fixes	Éléments variables	Éléments exceptionnels	Total de la rémunération brute globale
M Francis Pizzorno	2005	42.384 €	0	0	42.384 €
	2004	29.744 €	0	22.900 €	52.644 €
M Jean Houdouin		22.000 €			22.000 €
Société Naos		25.000 €			25.000 €

Les autres mandataires sociaux, à savoir :

- M Frédéric Devalle
 - Mme Magali Devalle
 - Mme Maria Pilar De Via-Carrozza
- n'ont reçu de la société aucune rémunération.

En ce qui concerne M Francis Pizzorno, les éléments fixes sont entièrement constitués de salaires versés en rémunération de l'activité au sein de la société. Ils comprennent les avantages en nature consistant exclusivement en la mise à disposition de véhicule de fonction.

Les rémunérations fixes et exceptionnelles du Président Directeur Général ont été fixées par une assemblée générale de l'associé unique en date du 16 novembre 2004 lorsque la société était encore une S.A.S.U. avant sa transformation en société anonyme à conseil

d'administration par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 6 juin 2005.

Pour les accessoires à sa rémunération, le Président Directeur Général est assimilé à un salarié et bénéficie notamment des régimes retraite et prévoyance des cadres dirigeants de la société.

En ce qui concerne M Houdouin sa rémunération consiste en des honoraires pour sa mission d'assistance à l'élaboration du budget et du plan d'affaires de l'entreprise.

La société Naos, dont M Rohmer est gérant, a reçu des honoraires en rémunération d'une mission d'audit et préconisation en matière d'organisation, réalisée par M Rohmer.

Il n'y a pas eu d'attribution de jetons de présence sur l'exercice 2005.

Les mandataires sociaux n'ont bénéficié, durant l'exercice, d'aucune attri-

bution de titres de capital ou de titres de créances ou de titres donnant accès au capital ou droit à des titres de créances de la société ou des sociétés mentionnées aux articles L.228-13 et L.228-93 du Code de Commerce.

La société n'a pris aucun engagement (éléments de rémunérations, indemnités de cessation ou de changements de fonctions,...) au bénéfice de ses mandataires sociaux pouvant correspondre à des éléments de rémunérations, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Rémunération et avantages perçus des sociétés contrôlées au sens de l'article L.233-16 du Code de Commerce.

Pour ceux des mandataires sociaux qui l'étaient déjà en 2004, l'information est donnée sur les exercices 2004 et 2005.

Identité	Année	Éléments fixes	Éléments variables	Éléments exceptionnels	Total de la rémunération brute globale
M Francis Pizzorno	2005	369.076,28 €	0	0	369.076,28 €
	2004	371.018,02 €		51.390,52 €	422.408,54 €
M Jean Houdouin	2005	0	0	0	0
M Bruno Rohmer	2005	0	0	0	0
M Frédéric Devalle	2005	77.247,24 €	0	358,99 €	77.606,23 €
	2004	72.646,51 €	0	3.811 €	76.457,51 €
Mme Magali Devalle	2005	43.875,42 €	0	862,46 €	44.737,91 €
	2004	42.064,30 €	0		42.064,30 €
Mme Maria Pilar De Via-Carrozza	2005	75.765,44 €	0	20.435,29 €	96.200,73 €

2.19. Mandats et fonctions des mandataires sociaux exercés en 2005

M Francis Pizzorno Président – Directeur Général	<i>Autres mandats et fonctions :</i>	
	Dragui-Transport SA	Président Directeur Général
	Société Générale Environnement et Assainissement (SGEA) SAS	Président
	Société Varoise de Traitement (SOVATRAM) SAS	Président
	Société Moderne d'Assainissement (SMA) SAS	Président
	SELFEMA SAS	Président
	SAMNET SARL	Gérant
	SNC Garage Inter Groupe	Liquidateur
	Sud Invest Environnement SARL	Gérant
SCI de la Nartuby	Gérant	
SCI François Charles Investissement	Gérant	
M Jean Houdouin Administrateur	<i>Autres mandats et fonctions :</i>	
	HENTZ SA	Administrateur
M Bruno Rohmer Administrateur	<i>Autres mandats et fonctions :</i>	
	Edipro-PrintReference SA	Administrateur
	NAOS SARL	Gérant
Mme Maria De Via / Carrozza Administrateur	<i>Autres mandats et fonctions :</i>	
	Néant	
Mme Magali Devalle Administrateur	<i>Autres mandats et fonctions :</i>	
	SEGEDEMA (filiale Maroc)	Gérante
	Dragui-Transport SA	Représentant permanent de GPE
M Frédéric Devalle Administrateur	Dragui-Transport SA	Directeur Général Délégué
	Dragui-Transport SA	Représentant permanent de SOVATRAM
	Société Générale Environnement et Assainissement (SGEA) SAS	Directeur Général Délégué
	Société Varoise de Traitement (SOVATRAM) SAS	Directeur Général Délégué
	Société Moderne d'Assainissement (SMA) SAS	Directeur Général Délégué
	SELFEMA SAS	Directeur Général Délégué

2.20. Délégations en cours de l'AG au conseil d'administration

Lors de son assemblée générale extraordinaire du 6 juin 2005, notre société a autorisé le conseil d'administration à procéder à une augmentation du capital dans les termes suivants d'un montant nominal de 3.000.000 € en une ou plusieurs fois dans un délai de deux ans.

Cette délégation a été utilisée pour réaliser une augmentation de capital décidée par le conseil d'administration du 30 juin 2005, dans le cadre de l'introduction en bourse par émission de 500.000 actions nouvelles. Le 2 novembre 2005, le conseil d'administration a constaté la réalisation de

cette augmentation de capital pour un montant de 970.229 €.

3. Annexes

3.1. Activité de chaque société du groupe (en K€)

Dragui-Transport

	2005	2004	Ecart	%
Chiffre d'affaires	44 997	33 322	11 675	35%
Résultat d'exploitation	367	23	344	1514%
Résultat financier	1 942	1 526	416	27%
Résultat courant avant impôts	2 308	1 548	760	49%
Résultat net	2 005	1 197	808	68%
Capitaux propres	3 240	2 149	1 091	51%
Trésorerie Nette	2 655	-1 697	4 352	-256%

Emprunts souscrits au cours de l'exercice : 545 k€

Emprunts remboursés au cours de l'exercice : 437 k€

Investissements réalisés 1.553 k€

Les principaux faits marquants de l'exercice sont :

- Le développement de l'activité Collecte Nettoyement

- Le démarrage au mois de mai du contrat de collecte et nettoyage de la ville de Toulon pour un montant de 6.700 k€

- Le développement sur le secteur des Alpes Maritimes + 2.200 k€

- Le développement sur le Secteur Paris + 620 K€

- Développement sur le secteur Var Est : +820 k€

Nous avons également développé de nouvelles activités sur les départements limitrophes, des Bouches du Rhône et du Gard, pour un montant total de + 430 K€

Par ailleurs, grâce à l'amélioration de ces résultats et à la réduction importantes des délais de règlement client, la société Dragui-transport a assaini sa situation financière.

S.G.E.A.

	2005	2004	Ecart	%
Chiffre d'affaires	23 141	20 981	2 160	10%
Résultat d'exploitation	150	844	-693	-82%
Résultat financier	-45	-249	204	-82%
Résultat courant avant impôts	105	595	-490	-82%
Résultat net	-102	-67	-35	52%
Capitaux propres	3 176	3 282	-106	-3%
Trésorerie Nette	1 030	-932	1 962	-211%

Emprunts souscrits au cours de l'exercice : 319 k€

Emprunts remboursés au cours de l'exercice : 327 k€

Investissements réalisés : 463 k€

Les principaux faits marquants de

l'exercice sont le renouvellement du contrat de nettoyage avec la Ville de Fréjus et l'impact sur le résultat dû aux renforcements des structures de la Société nécessaires pour son développement.

Grâce à la réduction importante de son besoin en fonds de roulement la société SGEA a assaini sa situation financière.

SOVATRAM

	2005	2004	Ecart	%
Chiffre d'affaires	20 585	19 174	1 411	7%
Résultat d'exploitation	6 468	5 616	852	15%
Résultat financier	-92	-128	36	-28%
Résultat courant avant impôts	6 376	5 488	889	16%
Résultat net	3 708	3 321	387	12%
Capitaux propres	6 539	5 206	1 333	26%
Trésorerie Nette	696	1 127	-432	-38%

Emprunts souscrits au cours de l'exercice : 931 k€
Emprunts remboursés au cours de l'exercice : 832 k€

Investissements réalisés : 1.843 k€
Les principaux faits marquants de l'exercice sont l'augmentation des tonnages sur le site de Pierrefeu.

Les investissements réalisés sont relatifs en majorité à la construction d'une nouvelle alvéole à Pierrefeu.

S.M.A.

	2005	2004	Ecart	%
Chiffre d'affaires	18 828	19 723	-895	-5%
Résultat d'exploitation	1 550	3 000	-1 450	-48%
Résultat financier	-360	-104	-256	245%
Résultat courant avant impôts	1 190	2 895	-1 706	-59%
Résultat net	552	1 617	-1 064	-66%
Capitaux propres	2 864	2 379	486	20%
Trésorerie Nette	2 047	4 794	-2 748	-57%
Emprunts souscrits au cours de l'exercice	2 766			
Emprunts remboursés au cours de l'exercice	1 314			
Investissements réalisés	3 554			

L'activité DIB a diminué son Chiffre d'affaires. Ce qui a eu une incidence de - 550 K€. Notre résultat a été fortement obéré par cette activité dont une restructuration a été engagée.

Nos investissements consistent essentiellement dans les travaux réalisés sur le CSDU de Bagnols en Forêt ainsi qu'aux frais de démarrage de la construction du Centre de tri au Muy.

SELFEMA

	2005	2004	Ecart	%
Chiffre d'affaires	2 103	1 827	276	15%
Résultat d'exploitation	52	23	29	126%
Résultat financier	-7	-12	5	-41%
Résultat courant avant impôts	46	12	34	292%
Résultat net	26	23	3	13%
Capitaux propres	238	208	30	14%
Trésorerie Nette	127	28	99	353%

Emprunts souscrits au cours de l'exercice : 15 k€

Emprunts remboursés au cours de l'exercice : 38 k€

Investissements réalisés : 44 k€

La croissance du CA est réalisée grâce à la prise de nouveaux marchés d'assainissement. Nous avons gagné début 2005 un nouveau contrat pour l'assainissement du réseau de eaux usées de

la Ville de Toulon qui nous permet de maintenir notre niveau de rentabilité.

SEGEDEMA

(En K€)	2005	2004	Ecart	%
Chiffre d'affaires	14 259	10 687	3 572	33%
Résultat d'exploitation	1 237	1 371	-134	-10%
Résultat financier	-365	-338	-27	8%
Résultat courant avant impôts	872	1 033	-161	-16%
Résultat net	444	565	-122	-21%
Capitaux propres	2 674	2 230	444	20%
Trésorerie Nette	591	-848	1 440	ns

Pour information : taux de change 1€ = 11 dirhams

Nous constatons une forte croissance du Chiffre d'Affaires de 33%. Cette progression est due essentiellement aux nouveaux contrats et à l'application des révisions de prix.

Le contrat de Casablanca n'ayant démarré qu'au mois de avril 2004, nous avons l'effet d'une année complète qui représente + 1.6 Millions €. Nous avons gagné également en 2005 les contrats suivants :

- Réhabilitation et Création du Nouveau Centre de stockage de déchets d'Essaouira (4ème trimestre)

- Remise en état du Centre de stockage de déchets de khénifra
- Remise en état du Centre de stockage de déchets de Kenitra
- Collecte d'Azemmour
- Collecte de Moulay Abdellah

A fin décembre nous avons été adjudicataires de deux nouveaux contrats pour lesquels nous sommes dans l'attente des ordres de services qui devraient intervenir en 2006. Il s'agit, pour le plus important, de la création et la gestion de 3 quais de transfert et du nouveau centre de

stockage de déchets de Rabat (contrat d'Oum Azza). C'est un contrat sur 20 ans pour un montant total d'environ 150 Millions €. L'autre est la gestion du centre de stockage de déchets d'El Jadida. 10 Millions € sur 15 ans.

La rentabilité de 2005 a été obérée par le renforcement des structures de cette société nécessaire à son développement.

SAMNET

	2005	2004	Ecart	%
Chiffre d'affaires	1 372	1 282	90	7%
Résultat d'exploitation	38	27	11	42%
Résultat financier	-4	-6	2	-37%
Résultat courant avant impôts	34	21	13	65%
Résultat net	22	6	16	275%
Capitaux propres	22	6	16	275%
Trésorerie Nette	223	167	56	33%

Croissance du CA grâce à la prise de nouveaux marchés de nettoyage industriel. Nous avons aussi une amé-

lioration de la rentabilité par l'effet volume d'activité permettant l'écrasement des charges fixes.

Sud Invest Environnement

Cette société n'est pas active.

C.M.R.P.

	2005	2004	Ecart	%
Chiffre d'affaires	576	579	-3	-0,52%
Résultat d'exploitation	-269	97	-366	-377,32%
Résultat financier	-9	9	-18	-200,00%
Résultat courant avant impôts	-220	62	-282	-454,84%
Résultat net	-250	83	-333	-401,20%
Capitaux propres	122	453	-331	-73,07%

Cette société a subi plusieurs incendies en 2005 qui ont provoqué des pertes importantes sur sa productivité.

Nous avons souhaité sortir de cette activité. C'est ainsi que nous avons cédé notre participation à la fin du 1er trimestre 2006.

Tableau des résultats sur les cinq derniers exercices

NATURE DES INDICATIONS	2001	2002	2003	2004	2005
I-SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social.	6.791.603	6.791.603	6.791.607	6.791.604	7.761.833
b) Nombre d'actions émises.	445.500	445.500	445.500	445.500	4.000.000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions.
II-RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES					
a) Chiffre d'affaires HT.	0	81.694	504.000	1.131.131	1.933.353
b) Résultat avant impôts, particip. des salariés, dotation aux amortissements et provisions et reprise.	240.242	656.742	535.968	590.041	653.115
c) Impôts sur les bénéfices.	-215.087
c') Participations des salariés.
d) Résultat après impôts, particip. des salariés, dotation aux amortissements et provisions et reprise.	239.893	656.393	533.418	572.490	847.894
e) Montant bénéfiques distribués au cours de l'exercice.	.	191.565	307.395	427.680	552.420
III-RESULTAT DES OPER. REDUIT A UNE ACTION					
a) Résultat après impôts, particip. des salariés, mais avant dotation aux amortissements et provisions et reprise.	1	1	1	1	2
b) Résultat après impôts, particip. des salariés, dotation aux amortissements et provisions et reprise.	1	1	1	1	2
c) Dividende versé à chaque action.	.	1	1	1	1
IV-PERSONNEL					
a) Nombre de salariés.	0	0	1	3	6
b) Montant de la masse salariale.	0	0	41.242	246.109	320.356
c) MT sommes versées au titre des avantages sociaux.	0	0	16.945	95.261	139.762
d) Personnel intérimaire.
e) Personnel loué intersociété.

Rapport du président

sur le fonctionnement du conseil et le contrôle interne

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article L. 225-37, alinéa 6, du code de commerce, je vous rends compte aux termes du présent rapport :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre conseil d'administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2005 ;

- des procédures de contrôle interne mises en place par la société ;
- de l'étendue des pouvoirs du président-directeur général.

I. Préparation et organisation des travaux du conseil d'administration

I.1 Composition du conseil

Votre conseil d'administration est composé de six membres. La liste des administrateurs de la société, incluant les fonctions qu'ils exercent dans d'autres sociétés, est la suivante :

M Francis Pizzorno

Président – Directeur Général

Autres mandats et fonctions :

- > Dragui-Transport SA : Président Directeur Général
- > Société Générale Environnement et Assainissement (SGEA) SAS : Président
- > Société Varoise de Traitement (SOVATRAM) SAS : Président
- > Société Moderne d'Assainissement (SMA) SAS : Président
- > SELFEMA SAS : Président
- > SAMNET SARL : Gérant
- > SNC Garage Inter Groupe : Liquidateur
- > Sud Invest Environnement SARL : Gérant
- > SCI de la Nartuby : Gérant
- > SCI François Charles Investissement : Gérant

M Jean Houdouin

Administrateur

Autres mandats et fonctions :

- > HENTZ SA : Administrateur

M Bruno Rohmer

Administrateur

Autres mandats et fonctions :

- > Edipro-PrintReference SA : Administrateur
- > NAOS SARL : Gérant

Mme Maria De Via / Carrozza

Administrateur

Autres mandats et fonctions :

Néant

Mme Magali Devalle

Administrateur

Autres mandats et fonctions :

- > SEGEDEMA (filiale Maroc) : Gérante
- > Dragui-Transport SA : Représentant permanent de GPE

M Frédéric Devalle

Administrateur

> Dragui-Transport SA : Directeur

Général Délégué

- > Dragui-Transport SA : Représentant permanent de SOVATRAM
- > Société Générale Environnement et Assainissement (SGEA) SAS : Directeur Général Délégué
- > Société Varoise de Traitement (SOVATRAM) SAS : Directeur Général Délégué
- > Société Moderne d'Assainissement (SMA) SAS : Directeur Général Délégué
- > SELFEMA SAS : Directeur Général Délégué

I.2 Fréquence des réunions

Nous vous rappelons que la société, qui était une société anonyme simplifiée, s'est transformée en société anonyme à conseil d'administration, le 6 juin 2005.

Entre le 6 juin 2005 et le 31 décembre 2005, votre conseil d'administration s'est réuni 6 fois.

I.3 Convocations des administrateurs

Les administrateurs ont été régulièrement convoqués au moins 5 jours à l'avance par lettre simple ou par message électronique.

Conformément à l'article L. 225-238 du code de commerce, les commissaires aux comptes ont été convoqués aux réunions du conseil qui ont examiné et arrêté les comptes.

I.4 Information des administrateurs

Tous les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à la mission des administrateurs leur ont été communiqués en même temps que les convocations.

I.5 Lieu des réunions

Les réunions du conseil d'administration se sont toutes déroulées au siège social.

1.6 Décisions adoptées

Au cours de l'exercice écoulé, les principales décisions du conseil d'administration sont les suivantes :

Lors de la réunion du 06 juin 2005

- Mode d'exercice de la direction générale : la direction générale est confiée au Président du Conseil d'Administration qui devient en conséquence Président Directeur Général.
- Nomination de M Pizzorno en qualité de Président Directeur Général

Lors de la réunion du 30 juin 2005

- Conformément au pouvoir que lui a conféré l'assemblée générale, le conseil procède à l'augmentation de capital permettant de réaliser l'introduction en bourse par l'émission de 500.000 nouvelles actions.

Lors de la réunion du 22 juillet 2005

- Le conseil a autorisé la société à se porter caution de différentes sociétés composant le Groupe Pizzorno dans le cadre de divers emprunts contractés pour réaliser des investissements.

1.7 Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration sont établis à l'issue de chaque réunion et communiqués sans délai à tous les administrateurs.

1.8 Pouvoirs du directeur général.

Je vous précise qu'aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs du président-directeur général.

2. Procédures de contrôle interne

Comme toute activité économique, celle de notre société présente certains risques qui ont été présentés en détail dans le document de base émis en juillet 2005 lors de l'introduction en bourse et auquel nous vous invitons à vous reporter.

Afin de maîtriser au mieux ces risques, notre société a mis en point un dispositif de contrôle interne, défini et mis en œuvre sous la responsabilité de la direction générale, qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements,
- l'application des instructions et des orientations fixées par la direction générale,
- le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs,
- la fiabilité des informations financières.

Et d'une façon générale, contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

En contribuant à prévenir et maîtri-

ser les risques de ne pas atteindre les objectifs que s'est fixés la société, le dispositif de contrôle interne joue un rôle clé dans la conduite et le pilotage de ses différentes activités.

Toutefois, le contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue que les objectifs de la société seront atteints.

Le contrôle interne mis en œuvre repose sur l'organisation et les méthodologies suivantes :

2.1 Organisation générale du contrôle interne

Le contrôle interne repose sur trois piliers importants :

1. Un auto-contrôle permanent qui repose sur l'organisation même des services ;
2. L'intervention de l'expert comptable ;
3. L'intervention d'un service contrôle interne.

Auto-contrôle structurel.

Cet auto-contrôle repose sur les principes de « validations » et de séparation de l'ordonnateur et du payeur.

Ainsi le processus des achats, comporte-t-il un demandeur initial dont la demande d'achat devra être, parfois en

fonction du montant de la commande, validée selon le cas par une ou plusieurs personnes hiérarchiquement supérieures ou ayant des responsabilités techniques particulières (directeur parc et maintenance par exemple).

Seul le service des achats est habilité à émettre un bon de commande après avoir vérifié la chaîne des validations. Les factures sont vérifiées par le service achats avant transmission au service comptabilité.

Enfin, les règlements, préparés exclusivement par le service trésorerie, sont effectués par l'une des personnes ayant pouvoir auprès des banques de la société.

De même, dans le processus de facturation, la facture est préparée par le service facturation, puis validée par le Directeur de Branche.

Un système de contrôle interne permet de vérifier les tonnages reçus sur nos sites de traitement, avec les tonnages collectés et transportés.

Un reporting mensuel est réalisé à la direction financière indiquant notamment le nombre d'avoirs, l'état des encours clients en montant et en nombre de jours.

Un état récapitulatif des anomalies et des actions correctives mises en place est tenu à jour. Il prend en compte l'ensemble des avoirs établis, ainsi que les courriers de réclamations de nos clients.

Tous les trimestres un audit tournant est réalisé entre les rapports d'activités des chauffeurs et le cycle de facturation du mois, afin de contrôler que l'ensemble des prestations réalisées a bien fait l'objet d'une facturation.

Le service contrôle de gestion intervient pour fournir régulièrement les informations financières à la direction générale et aux directeurs opérationnels ou de service.

L'intervention de l'expert comptable.

La société fait appel, pour l'ensemble du groupe, à un expert comptable pour l'établissement des bilans sociaux trimestriels et annuels ainsi que pour le bilan consolidé. Il a en charge le contrôle des déclarations fiscales, sociales et la révision de comptes.

Au Maroc un expert comptable local est en charge de l'élaboration des bilans trimestriels, et annuels. Les éléments nécessaires à la consolidation sont transmis à l'expert comptable en France.

Le rôle de l'expert comptable est important dans le processus de contrôle interne, il est le garant « externe » de l'application des normes comptables ainsi que des obligations fiscales et sociales.
L'intervention d'un service contrôle interne.

Le Groupe a mis en place au 2ème semestre 2005 une équipe d'audit interne. Elle est composée d'un responsable, ancien exploitant qui fait appel, lors de ses missions, à des techniciens spécialisés, pour l'accompagner dans certaines tâches :

Ex. : suivi du matériel (chef de parc), absentéisme (Responsable QSE), chiffre d'affaires (Responsable administration des ventes) etc.

Il est rattaché à la direction financière. Ses missions sont établies à la demande de la direction générale sur un secteur ou une exploitation. Les auditeurs ont pour charge de vérifier l'ensemble des éléments liés à l'exploitation et à la gestion sur les parties suivantes :

1. Organisationnels :

- a. vérifier les organigrammes en place et les missions de chacun sur les diverses structures contrôlées,
- b. la planification du travail et le suivi du personnel,
 - procédures paies,
 - procédures Ressources Humaines,
 - planification du travail à court et moyen terme,
 - données structurelles de l'établissement (locaux et moyens à disposition)

2. Financiers :

- a. le suivi de la facturation contractuelle (contrat et budget),
- b. le suivi des résultats mensuels et des budgets,
- c. le suivi des procédures d'achats,
- d. l'évaluation des besoins réels,
- e. les recouvrements.

3. Fonctionnels :

- a. La fiabilité des processus de travail en place,
- b. Le suivi des chaînes techniques, administratives, et financières,
- c. Le développement de la structure.

4. Qualitatifs :

- a. Le respect des outils de travail mis à disposition,
- b. Le respect de la sécurité,
- c. Déterminer les critères de qualité conformes aux contrats et aux attentes du groupe,
- d. Utilisation des médias.

Fait à Draguignan, le 25 avril 2006

**Le président du conseil
d'administration**

Rapport des Commissaires

aux comptes établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil d'administration de la société GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

[Exercice clos le 31 décembre 2005]

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil d'administration, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Draguignan et Marseille,
le 25 avril 2006

Les Commissaires aux Comptes

Paul MORTINI Deloitte & Associés
Vincent GROS

Comptes consolidés

I. Bilan consolidé au 31 décembre 2005 (en k€)

ACTIF	Notes	31/12/2005	31/12/2004
ACTIFS NON-COURANTS			
Immobilisations corporelles	4.1.2	34 313	30 909
Goodwill	4.1.1	7 262	6 672
Autres immobilisations incorporelles	4.1.3	109	29
Participations comptabilisées par mises en équivalence	4.1.4		29
Titres disponibles à la vente	4.1.5	205	213
Autres actifs non-courants	4.1.6	978	901
Impôts différés actifs	4.1.10	632	363
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		43 499	39 116
ACTIFS COURANTS			
Stocks et en-cours		207	178
Clients et comptes rattachés		28 544	25 610
Autres actifs courants	4.1.6	1 295	1 754
Actifs d'impôts courants	4.1.13	8 465	5 398
Trésorerie et équivalent de trésorerie	4.1.7	26 953	12 462
TOTAL ACTIFS COURANTS		65 464	45 402
TOTAL ACTIF		108 963	84 518

PASSIF	Notes	31/12/2005	31/12/2004
CAPITAUX PROPRES			
Capital émis	4.2.1	7 762	6 792
Autres réserves	4.2.2	19 477	2 025
Titres en auto-contrôle	4.2.3	-173	
Résultat de l'exercice		4 387	4 159
Capitaux propres part du groupe		31 453	12 976
Intérêts minoritaires		605	541
TOTAL CAPITAUX PROPRES		32 058	13 517
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts et passifs financiers à long terme	4.1.8	20 634	18 231
Impôts différés passifs	4.1.10	423	73
Provisions à long terme	4.1.11	5 155	4 653
Avantages postérieurs à l'emploi	4.1.12	1 201	554
Autres passifs non courants	4.1.14	110	138
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		27 523	23 649
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés		14 843	12 049
Emprunts à court terme		6 918	9 329
Partie courante des emprunts et passifs financiers à long terme	4.1.8	9 506	8 839
Passif d'impôts courants	4.1.13	16 992	15 262
Provisions à court terme	4.1.11	524	1 365
Autres passifs courants	4.1.14	599	508
TOTAL PASSIFS COURANTS		49 382	47 351
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		108 963	84 518

2. Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2005 (en k€)

	Notes	31/12/2005	31/12/2004
CHIFFRE D'AFFAIRES	4.3.2	107 351	87 845
Autres produits de l'activité		69	16
Achats consommés		-5 841	--4 388
Charges de personnel	4.3.3	-42 849	--33 964
Charges externes		-33 791	-25 530
Impôts et taxes		-3 534	-2 917
Dotations aux amortissements nettes des reprises	4.3.4	-11 157	-9 682
Dotations aux provisions nettes des reprises	4.3.4	472	-767
Variation des stocks des en cours et produits finis		-17	5
Autres produits et charges courants	4.3.5	-684	-970
Résultat opérationnel courant		10 019	9 648
Autres produits et charges opérationnels non courants	4.3.6	-562	
Résultat opérationnel		9 457	9 648
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie		264	2
Coût de l'endettement financier brut	4.3.7	-1 993	-1 896
Coût de l'endettement financier net		-1 729	-1 894
Autres produits et charges financiers	4.3.8	-194	-164
Charge d'impôt	4.3.9	-2 903	-3138
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		-29	24
Résultat net avant résultat des activités arrêtées		4 602	4 476
Résultat net de l'ensemble consolidé		4 602	4 476
Intérêts minoritaires		215	317
Résultat net (part du groupe)		4 387	4 159
Résultat net par action (en euros)		1.82159	9.33643
Résultat net dilué par action (en euros)		1.82159	9.33643

3. Tableau des flux de trésorerie au 31 décembre 2005 (en k€)

		31/12/2005	31/12/2004
Résultat net des sociétés intégrées (y compris intérêts minoritaires)		4 602	4 476
Dotations nettes aux amortissements et provisions		10 400	10 375
Autres produits et charges calculés		357	
Plus et moins values de cession		-51	-129
Quote- part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		29	-23
Dividendes (titres non consolidés)		-67	
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		15 270	14 699
Coût de l'endettement financier net		1 772	1 921
Charge d'impôt (y compris impôts différés)		2 903	3 138
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	(A)	19 945	19 758
Impôts versés	(B)	-2 696	-3 566
Variation du B.F.R. lié à l'activité	(C)	-994	1 377
Flux net de trésorerie généré par l'activité (A+B+C)	(D)	16 255	17 569
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles		-96	-7
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles		-8 451	-5 191
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		483	239
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)		-1	
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (titres non consolidés)			
Incidences des variations de périmètre		-285	
Dividendes reçus (stés mises en équivalence, titres non consolidés)		67	
Variation des prêts et avances consentis		-143	-309
Subventions d'investissement reçues		25	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(E)	-8 401	-5 268
Sommes reçues des actionnaires lors des augmentations de capital :			
- Versées par les actionnaires de la société mère		14 639	
- Versées par les minoritaires des sociétés intégrées		51	
Rachats et reventes d'actions propres		162	
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice :			
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		-552	-427
- Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		-27	-47
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		6 260	8 212
Remboursement d'emprunts (y compris contrats de location financement)		-9654	-7 505
Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location financement)		-1772	-1 921
Autres flux liés aux opérations de financement		-47	
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(F)	9 060	-1 688
Incidence des variations des cours des devises	(G)	-12	18
Variation de la trésorerie nette (D+E+F+G)		16 902	10 631

4. Variation des capitaux propres

Tableau de variation des capitaux propres consolidés au 31 décembre 2005

	Capital	Réserves liées au capital	Titres en auto-contrôle	Réserves et Résultats consolidés	Résultats enregistrés en cap. propres	Capitaux propres (groupe)	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
<i>Notes</i>	4.2.1	4.2.2	4.2.3					
Capitaux propres au 1er janvier 2005	6 792			6 280	-96	12 976	541	13 517
Effets des changements de méthode (IAS 32 et 39)								
Capitaux propres 1er janvier 2005 retraités	6 792			6 280	-96	12 976	541	13 517
Opérations sur le capital	970	13 658				14 628		14 628
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur titres auto-détenus			-173			-173		-173
Dividendes				-538		-538	-41	-579
Résultat de l'exercice				4 387		4 387	215	4 602
Profits sur cessions de Titres en auto-contrôle					11	11		11
Ecart de conversion					45	45	2	47
Résultat enregistré directement en capitaux propres					56	56	2	58
Rachats de minoritaires				116		116	-112	4
Autres								
Capitaux propres au 31 décembre 2005	7 762	13 658	-173	10 245	-40	31 452	605	32 057

Tableau de variation des capitaux propres consolidés au 31 décembre 2004

	Capital	Réserves liées au capital	Titres en auto-contrôle	Réserves et Résultats consolidés	Résultats enregistrés en cap. propres	Capitaux propres (groupe)	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
<i>Notes</i>	4.2.1							
Capitaux propres au 1er janvier 2004	6 792			2 671	-57	9 406	280	9 686
Capitaux propres 1er janvier 2004 retraités	6 792			2 671	-57	9 406	280	9 686
Opérations sur le capital								
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur titres auto-détenus								
Dividendes				-428		-428	-47	-475
Résultat de l'exercice				4 159		4 159	317	4 476
Profits sur cessions de Titres en auto-contrôle								
Ecart de conversion					-39	-39	-2	-41
Résultat enregistré directement en capitaux propres					-39	-39	-2	-41
Rachats de minoritaires								
Autres				-122		-122	-7	-129
Capitaux propres au 31 décembre 2004	6 792			6 280	-96	12 976	541	13 517

Tableau de variation de l'endettement financier net (en k€)

		31/12/2005	Variations	31/12/2004
Trésorerie brute	(a)	26 953	14 491	12 462
Soldes débiteurs et concours bancaires courants	(b)	-6 918	2 410	-9 328
Trésorerie (c) = (a) - (b)		20 035	16 901	3 134
Endettement financier brut	(d)	-30 140	-3 070	-27 070
Endettement financier net (d) - (c)		-10 105	13 831	-23 936

Voir note 4.1.7 pour le détail des soldes

5. Annexe aux états financiers consolidés

1. Note d'information générale

La société Groupe Pizzorno Environnement est une Société Anonyme au capital de 7 761 833 euros divisé en 4 000 000 actions, dont le siège social est à Draguignan (83300), 109 rue Jean Aicard ; elle est immatriculée au RCS de Draguignan sous le N° 429 574 395 (2000B33). Depuis le 8 juillet 2005, elle est cotée à Paris sur le marché Eurolist, compartiment C.

Elle exerce ses activités, via ses filiales en France et au Maroc, dans le domaine de la protection de l'environnement, de l'élimination et de la valorisation des déchets sous toutes leurs formes, notamment le ramassage, le traitement, le transport, le recyclage des ordures, les nettoyages industriels et urbains, l'assainissement, la filtration et le traitement des eaux.

Les présents comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 18 avril 2006.

2. Principes et méthodes comptables

2.1. Référentiel comptable

Les présents états financiers consolidés sont conformes aux normes internationales d'information financière (normes IFRS) adoptées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et aux interprétations des normes IFRS publiées par l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC).

Ce sont les premiers comptes consolidés annuels conformes aux normes IFRS publiés par le Groupe PIZZORNO ENVIRONNEMENT, l'information comparative avec l'année 2004 a donc été retraitée conformément aux principes IFRS en vigueur au 31 décembre 2005 et conformément au principe défini dans IFRS 1 sur la première adoption aux normes IFRS.

Le Groupe ayant décidé de ne pas appliquer par anticipation au 1er janvier 2004, les normes IAS 32 et IAS 39 révisées relatives aux instruments financiers, elles ont été appliquées de manière prospective à compter du 1er janvier 2005.

L'établissement des états financiers consolidés en conformité avec les normes IFRS implique que le Groupe procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui affectent le montant des actifs et passifs. Des changements de fait et circonstances peuvent amener le Groupe à revoir ces estimations.

2.2. Périmètre et méthode de consolidation

Le périmètre de consolidation du Groupe Pizzorno Environnement comprend, outre la société mère consolidante, toutes les entreprises qu'elle contrôle, directement ou indirectement, de manière exclusive, conjointe ou dans laquelle elle exerce une influence notable, et ce, quelle que soit leur forme juridique.

Les filiales et entreprises sur lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par la méthode de l'intégration globale.

Les entreprises associées qui sont celles dans lesquelles le Groupe est en mesure d'exercer une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, mais dont il n'a pas le contrôle, sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient plus de 20 % des droits de vote de l'entreprise associée.

Les co-entreprises qui sont les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint, c'est-à-dire dont il partage avec d'autres associés ou actionnaires le contrôle des activités en vertu d'un accord contractuel, sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Enfin, les participations directes ou indirectes du Groupe dans des sociétés sans activité ou ne permettant pas d'exercer une influence notable sur ces sociétés, ne sont pas consolidées.

2.3. Traitement des goodwill

Les goodwill ont été déterminés par différence entre les coûts d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés

Par ailleurs, conformément à l'option offerte par IFRS 1, le groupe n'a pas traité les regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2004.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « dépréciation d'actifs », les goodwill ne sont pas amortis mais leur valeur est testée au cours du 1er trimestre de chaque année. Pour les besoins de ce test, les valeurs d'actifs sont regroupées par Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). Le Groupe a défini ses UGT sur la base du niveau auquel il organise ses activités et analyse ses résultats dans son reporting interne.

Dans la mise en œuvre des tests de perte de valeur des goodwill, le Groupe combine une approche par multiples de marché (estimation de la juste valeur nette) et une approche par les flux de trésorerie estimés futurs (estimation de la valeur d'utilité). Dans l'approche par multiples de marché, le Groupe compare la valeur nette comptable des UGT avec un multiple du résultat courant d'exploitation avant amortissement des immobilisations. Dans le cas où il en ressort un risque de perte de valeur pour une UGT, une approche par les flux de trésorerie futurs estimés est mise en œuvre, laquelle consiste à déterminer la valeur d'utilité de l'UGT. Lorsque cette valeur d'utilité de l'UGT se révèle inférieure à sa valeur nette comptable une perte de valeur des goodwill est comptabilisée en « autres produits et

charges d'exploitation » afin de ramener la valeur nette comptable des actifs de l'UGT à leur valeur recouvrable, définie comme le plus haut de la juste valeur nette et de la valeur d'utilité.

Les évaluations effectuées lors des tests de perte de valeur des goodwill sont sensibles aux hypothèses retenues en matière d'évolution des prix de vente et des coûts futurs, de tendances économiques dans le secteur de l'environnement et services aux collectivités. Ces évaluations sont également sensibles aux taux d'actualisation et de croissance à l'infini retenus, le Groupe retenant pour chaque UGT un taux d'actualisation spécifique.

Les hypothèses et options clés retenues pour déterminer les valeurs recouvrables à partir de projection de flux de trésorerie futurs d'exploitation sont les suivantes:

- Période de prévision : 3 à 4 ans
- Taux d'actualisation « K » : 10 %

2.4. Méthode de conversion pour les entreprises étrangères

Les postes de bilan de la société marocaine SEGEDEMA sont convertis dans les comptes consolidés du Groupe sur la base du cours de change en vigueur à la date d'arrêté des comptes.

Les postes du compte de résultat ainsi que le tableau de financement sont convertis sur la base du taux moyen de la période. Les écarts de conversion sont comptabilisés au bilan en capitaux propres.

2.5. Dates de clôture des exercices

Les comptes consolidés et les comptes individuels des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation sont arrêtés au 31 décembre 2005.

2.6. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, elles incluent les immobilisations prises en contrat de location financement (voir infra note 2.15)

Les actifs sont décomposés, chaque composant ayant une durée d'amortissement spécifique, en ligne avec la durée d'utilité des actifs. Les durées sont revues régulièrement et les changements d'estimation sont comptabilisés sur une base prospective.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire. Les taux appliqués sont détaillés dans le tableau suivant :

Libellés	Linéaire
Immobilisations incorporelles	
208 - Logiciels	20 %
Immobilisations corporelles	
214.1 - Installations techniques, mat. et outillage	7 à 20 %
218.1 - Agencements, Aménagements et Installations divers	10 à 33.33 %
218.2 - Matériel de transport	12.5 à 17 %
218.3 - Matériel de bureau et informatique	10 à 25 %
218.4 - Mobilier	20 %

2.7. Titres de participation

Les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont analysés comme des titres disponibles à la vente et sont comptabilisés à la juste valeur. Les pertes et gains latents sont comptabilisés dans une composante distincte des capitaux propres. Lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation des titres (notamment en cas de baisse importante ou prolongée de leur juste valeur en-deça de leur coût), le montant de la perte est comptabilisé en résultat de la période. Cette perte ne peut faire l'objet d'une reprise en résultat lors des exercices ultérieurs.

2.8. Autres actifs financiers

Les prêts et placements long terme sont considérés comme des actifs émis par l'entreprise et sont comptabilisés au coût amorti suivant la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils font l'objet d'une dépréciation, comptabilisée en résultat, s'il existe une indication objective de perte de valeur.

2.9. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du « Premier entré, premier sorti » et leur valeur comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Ils sont comptabilisés à la plus faible des valeurs entre cette évaluation et leur valeur nette de réalisation.

2.10. Créances clients

Les créances clients sont évaluées lors de leur comptabilisation initiale à la juste valeur, puis comptabilisées au coût amorti. Des pertes de valeur sont comptabilisées au compte de résultat lorsqu'il existe une indication objective de perte de valeur.

Les créances d'affacturage restent comptabilisées à l'actif du bilan, car ces cessions ne transfèrent pas substantiellement tous les risques et avantages relatifs à ces créances.

2.11. Subventions d'investissement

Les subventions publiques sont comptabilisées dans le compte de résultat, sur une base systématique sur les périodes nécessaires pour les rattacher aux coûts liés qu'elles sont censées compenser et sont présentées dans la ligne « autres produits ». Les subventions liées à des actifs sont présentées au bilan en produits différés.

2.12. Impôts différés

Les impôts différés sont déterminés sur la base des différences temporaires résultant de la différence entre la valeur comptable des actifs ou passifs et leur valeur fiscale suivant le principe de la conception étendue et la méthode du report variable. Les actifs nets d'impôts différés ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable de les récupérer au cours des prochaines années.

Les actifs et passifs d'impôt ne sont pas actualisés et la charge d'impôt courant et différé est calculée à partir du taux effectif d'impôt pour chaque entité ou sous-groupe fiscal.

2.13. Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle résultant d'un fait générateur passé qui entraînera probablement une sortie d'avantages économiques pouvant être raisonnablement estimée. Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture, et est actualisé lorsque l'effet est significatif.

Les principales provisions du Groupe concernent les coûts de réhabilitation de site et de suivi trentenaire et des risques et litiges divers.

Les provisions pour réhabilitation de site et suivi trentenaire comprennent

les provisions relatives à l'obligation légale, réglementaire ou contractuelle de remises en état des Centre de Suivi des Déchets Ultimes (CSDU). Ce poste intègre en outre les provisions relatives aux obligations de suivi à long terme de ces sites. Ces provisions sont calculées site par site et sont constituées pendant la durée de leur exploitation. Pour la détermination des coûts estimés, il est fait référence au montant des garanties financières définies dans les arrêtés préfectoraux et aux tonnes totales admissibles sur chaque site. Un coût unitaire à la tonne est alors défini.

Pour la remise en état de site, la provision est comptabilisée en totalité dès l'ouverture du site ; elle a pour contrepartie la création d'un actif immobilisé amorti sur la durée d'exploitation du site.

Pour le suivi trentenaire, la provision est dotée chaque année en fonction des tonnages admis sur chaque site, elle est reprise pendant la période de suivi.

Les coûts qui devront être engagés lors de la fermeture du site ou pendant la période de suivi à long terme (d'une durée de trente ans au sein de l'Union Européenne) font l'objet d'une actualisation au taux de 3.5 %.

Les provisions pour risques et litiges divers sont constituées en tenant compte des hypothèses les plus probables afférentes aux litiges de toutes natures que le Groupe Pizzorno Environnement rencontre dans la conduite de ses affaires.

2.14. Avantages du personnel

Les avantages du personnel postérieurs à l'emploi concernent uniquement les engagements du Groupe en matière d'indemnités de fin de car-

rière, les paiements aux régimes de prestations de retraite à cotisations définies étant comptabilisées en charge lorsqu'ils sont dus.

Le coût des engagements en matière d'indemnité de fin de carrière est déterminé selon la méthode des unités de crédit projetées, avec des évaluations actuarielles qui ont lieu à chaque date de clôture. Les gains et pertes actuariels qui excèdent 10 % du montant le plus élevé entre la valeur actualisée de l'obligation du Groupe au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime, sont comptabilisés selon un mode linéaire sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant de ce régime. Le coût des services passés est comptabilisé selon un mode linéaire sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel.

Le montant comptabilisé au titre des indemnités de fin de carrière représente la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies ajustée des gains et pertes actuariels non comptabilisés et des coûts des services passés non comptabilisés. Il a été calculé en prenant en considération :

- Un taux de turn-over déterminé sur la base des données historiques dont dispose le Groupe (taux variant de 0 % pour les plus de 55 ans et 16 % pour les salariés ayant entre 18 et 20 ans)
- Un taux de revalorisation des salaires uniforme de 2.5 %
- Un taux d'actualisation de 4 %
- Un départ à la retraite des salariés à 62 ans à l'initiative du salarié afin de se conformer aux données historiques dont dispose le Groupe

2.15. Contrats de location financement

Les contrats de locations sont classés en contrats de location financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété au preneur. Tous les autres contrats de location sont classés en location simple.

Par ailleurs, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement sont comptabilisés en tant qu'actifs au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur, déterminés au commencement du contrat de location. Le passif correspondant dû au bailleur est enregistré au bilan en tant qu'obligation issue des contrats de location financement. Les paiements minimaux au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette, de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières sont comptabilisées dans le résultat.

2.16. Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

2.17. Passifs financiers

Les prêts bancaires et les découverts portant intérêts sont comptabilisés initialement à la juste valeur et ensuite évalués au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les différences entre les montants reçus (nets des coûts directs d'émission) et les montants dus lors du règlement ou du remboursement sont amorties en résultat sur la durée de l'emprunt selon cette méthode.

2.18. Instruments dérivés et comptabilité de couverture

Le Groupe n'utilise pas d'instruments dérivés courants ou non courants et il n'est pas exposé à des risques financiers de change sur les cours des monnaies étrangères et sur les taux d'intérêt.

2.19. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Cette rubrique comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les autres placements à court terme très liquides et facilement convertibles en un montant déterminable de liquidités. Les découverts bancaires figurent au passif courant du bilan, dans les Emprunts à court terme.

2.20. Comptabilisation des produits

La comptabilisation des produits liés à la vente de biens ou de services est constatée en produits des activités ordinaires.

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des remises commerciales ou rabais et des taxes relatives aux ventes. Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés comme suit :

- Les ventes de biens sont comptabilisées lors de la livraison des biens et du transfert du titre de propriété
- Les transactions impliquant des prestations de services sont comptabilisées sur la période au cours de laquelle les services sont rendus
- Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif
- Les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de l'actionnaire à percevoir le paiement est établi

Les montants perçus au titre des activités de mandat du Groupe sont enregistrés en net des charges induites par ces mêmes activités ; c'est ainsi que les produits des activités ordinaires excluent la taxe générale sur les activités polluantes collectée auprès des clients et intégralement reversée à l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME).

2.21. Impôt sur les résultats

Depuis le 1er janvier 2005, le Groupe a opté pour le régime d'intégration fiscale. Sont incluses dans le champ d'application de ce régime toutes les sociétés commerciales détenues directement ou indirectement au moins à 95 % par Groupe Pizzorno Environnement.

Les charges d'impôt sont supportées

par les filiales intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale.

Pour le Groupe Pizzorno Environnement, la charge d'impôt se caractérise par son impôt et le boni ou mali d'intégration correspondant à la différence entre le montant de la charge d'impôt du Groupe et le montant de la charge d'impôt que Groupe Pizzorno Environnement supporte en l'absence d'intégration fiscale.

3. Périmètre de consolidation

3.1. Société Mère

Groupe Pizzorno Environnement
Société Anonyme au capital de 7 761 833 €
109, rue Jean Aicard
83300 DRAGUIGNAN
RCS Draguignan 429 574 395 (2000 B 33)

3.2. Filiales consolidées

Dénomination		N° Siren	% Intérêt	Mode d'intégration
Cie Med. De Recyclage	Vidauban	424 145 092	27.50 %	ME
Dragui-Transports	Draguignan	722 850 070	95.65 %	IG
Samnet	Saint-Ambroix	302 221 403	96.27 %	IG
Segedema	Rabat (Maroc)		96.44 %	IG
Selfema	Draguignan	323 592 295	96.14 %	IG
Nicollin Sgea Sep	Draguignan		48.45 %	IP
Sgea	Draguignan	324 667 211	96.89 %	IG
Sma	Draguignan	683 780 186	91.30 %	IG
Sovatram	Draguignan	739 502 797	96.27 %	IG
Sud Invest. Environnement	Draguignan	418 742 086	96.40 %	IG
Pizzorno Environnement Tunisie	Tunis (Tunisie)		98.45 %	IG

3.3. Participations non consolidées

Certaines participations ont été exclues du périmètre de consolidation parce qu'il s'agit d'entreprises en sommeil ou sur lesquelles le Groupe n'exerce aucune influence notable.

Sociétés	% capital détenu	Quote-part capitaux propres	Résultat Exercice 2004	Valeur des titres
SCI du Balançan	16,66	34	201	174 ⁽¹⁾
SA Scann	5			15 ⁽²⁾
Z ET P à Abu Dhabi	49	Société non active		25
Total				214

(1) La valeur des titres est justifiée par la valeur des terrains

(2) Les titres de la SA SCANN sont dépréciés à 100 %

4. Notes explicatives sur les comptes

4.1. Notes sur le bilan

4.1.1. Goodwill

Sociétés détentrices	Sociétés détenues	Goodwill 31/12/04	Augmentation	Diminution	Goodwill 31/12/05
Gpe	Dt	5 948			5 948
Gpe	Sgea	134			134
Gpe	Sovatram		280		280
Dt	Sgea	4			4
Sgea	Somadett	0			0
Sgea	Sma	110			110
Sgea	Selfema	45			45
Sgea	Sma	0			0
Sovatram	Sma	12			12
Sovatram	Cmrp	16			16
		6 270	280		6 550
Dt		277			277
Dt			311		311
Sgea		96			96
Samnet		28			28
Selfema		0			0
		401	311		712
Total Goodwill		6 671	591		7 262

L'augmentation du goodwill de la société Dragui-Transports de 311 K€ correspond à la reprise des indemnités de

départ à la retraite nettes d'impôt différé du personnel affecté au marché de Toulon que la société a dû repren-

dre avec l'attribution de ce marché en 2005.

4.1.2. Immobilisations corporelles

Rubriques	31/12/04	Acquisitions	Cessions	Variation périmètre	Autres (*)	31/12/05
Immobilisations corporelles						
Terrains	807	754				1 561
Constructions	20 060	3 113	- 823		70	22 420
Installations techniques	10 235	1 320	- 650	- 66	-38	10 801
Autres immobilisations corporelles	45 600	8 672	- 2 728	- 103	189	51 630
Immobilisations en cours	564	741	0			1 305
Avances et acomptes	31	184				215
Total Valeur Brute	77 297	14 784	- 4 201	- 169	221	87 932
Amortissements						
Constructions	10 652	3 400	- 802		- 1	13 249
Installations techniques	7 624	401	- 639	- 66	11	7 331
Autres immob. corporelles.	28 112	7 340	- 2 368	- 98	53	33 039
Total amortissements	46 388	11 141	- 3 809	- 164	63	53 619
Total Net	30 909					34 313

(*) Principalement variations de change.

4.1.3. Immobilisations incorporelles

Rubriques	31/12/04	Acquisitions	Cessions	Variation périmètre	Autres	31/12/05
Immobilisations incorporelles						
Concessions, brevets, marques	112	96		- 4		204
Droit au bail	23					23
Autres	5					5
Total Valeur Brute	140	96		- 4		232
Amortissements						
Concessions, brevets, marques	106	16		- 4		118
Autres	5					5
Total amortissements	111	16		- 4		123
Total Net	29					108

4.1.4. Participations mises en équivalence

Ce poste enregistre la part du Groupe dans les capitaux propres des entreprises associées.

Le Groupe ne détient qu'une seule participation dans une entreprise associée, il s'agit de la société CMRP, détenue à 28.57 % et intégrée dans les comptes consolidés selon la méthode de la mise en équivalence.

Au 31 décembre 2005, la part du Groupe dans les résultats de la société CMRP est de - 29 K€ et dans les capitaux propres de - 105 K€.

4.1.5. Titres disponibles à la vente

Il s'agit :

	31/12/2005			12/2004
	Brut	Provision	Net	Net
SCI du Balançon	174		174	174 (1)
SA Scann	15	15	0	15
Z et P à Abu Dhabi	25		25	25
Autres	1		1	
Total	215	15	200	214
Créances rattachées à des participations				
Autres	5		5	
Total	5		5	
Total	220	15	205	214

(1) La valeur des titres est justifiée par la valeur des terrains

4.1.6. Autres actifs (courants et non courants)

(En milliers d'euros)	Décembre 2005		Décembre 2004	
	Non courants	Courants	Non courants	Courants
Prêts	132		139	
Dépôts de garantie et cautionnements	715		571	
Avances et acomptes sur commandes				18
Créances diverses nettes de dépréciation	131	864	191	1 276
Charges constatées d'avance		431		460
Total	978	1 295	901	1 754

Les actifs non courants correspondent à la part à plus d'un an des actifs.

4.1.7. Trésorerie et équivalent de trésorerie

(En milliers d'euros)	Décembre 2005	Décembre 2004
- Sicav monétaires	10 745	1 200
- Comptes à terme	2 020	0
Valeurs mobilières de placement	12 865	1 200
Disponibilités	14 088	11 262
Total	26 953	12 462

4.1.8. Emprunts et dettes financières à long terme

(En milliers d'euros)	Décembre 2005		Décembre 2004	
	Non courants	Courants	Non courants	Courant
Emprunts auprès des établissements de crédit				
. Echéances - 1 an		4 585		3 510
. Echéances de 1 à 5 ans	10 854		10 465	
. Echéances + 5 ans	1 173		225	
Location financement				
. Echéances - 1 an		4 733		4 880
. Echéances de 1 à 5 ans	7 871		7 311	
. Echéances + 5 ans	24		47	
Autres dettes financières				
. Echéances - 1 an		188		448
. Echéances de 1 à 5 ans	473		183	
. Echéances + 5 ans	238			
Total	20 633	9 506	18 231	8 838

L'exposition du Groupe aux fluctuations des taux d'intérêts résulte des données suivantes :

- 70 % des emprunts sont à taux fixes compris entre 4 et 6%,
- les contrats de location financement sont dans leur grande majorité à taux fixes compris entre 4.5 et 7%,
- les emprunts liés aux activités marocaines sont en majorité à taux fixes compris entre 7 et 9%.

4.1.9. Contrats de location financement

Immobilisations concernées	Valeur Brute 12/2005	Amortissement	Valeur Nette 12/2005	Redevances restant à payer 12/2005
Autres immos. corporelles	32 897	20 389	12 508	12 599

4.1.10. Impôts différés actifs et passifs

Ces postes concernent les impôts différés dont la ventilation par nature est la suivante (en milliers d'euros) :

Catégories	2005		2004	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
- Différences temporaires :				
. Organic	50			
. Participation des salariés	122			
. Provisions pour congés payés	75			
. Provisions non constatées en social	169			
. Divers	1			
	417		532	
- Annulation provisions réglementées		20		
- Location - financement	116	88	88	18
- Evaluation d'actif à la juste valeur		177		177
- Provisions suivi trentenaire		517		410
- Cessions immo. Intra-groupe			11	
- Indemnités fin de carrière	403		188	
- Report fiscaux déficitaires	75		76	
Total	1 011	802	895	605
- Compensation ID actifs et passifs par entité	- 379	- 379	-532	-532
Total	632	423	363	73

4.1.11. Provisions

(en milliers d'euros)	2004	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Variation périmètre	Autres	2005
Long terme							
Provision pour sinistre déchetterie	242						242
Provisions pour remise en état sites	2 203	55	- 52			268	2 474
Provision suivi trentenaire	2 208	323				- 92	2 439
Total Long terme	4 653	378	-52			176	5 155
Court Terme							
Provisions risques sociaux	831	219	- 625				425
Provisions risques divers	442		- 435				7
Provision suivi trentenaire	92		- 92			92	92
Total court terme	1 365	219	- 1 152			92	524

Les 268 k€ inscrits dans la colonne « Autres » correspondent aux dépen-

ses prévisibles de remise en état de sites ouverts en 2005, ils ont pour con-

trepartie l'inscription à l'actif du bilan d'une immobilisation corporelle.

4.1.12. Avantages postérieurs à l'emploi

Le seul avantage postérieur à l'emploi dont bénéficient les salariés du Groupe correspond aux versements d'indemnités de fin de carrière.

Le calcul des indemnités de fin de carrière est résumé dans le tableau ci-dessous (en milliers d'euros) :

Evolution de l'engagement

Engagement au 01/01/2005	(857)
Charge d'intérêt	(46)
Coût des services rendus	(128)
Pertes et gains actuariels	(144)
Cotisations versées par les salariés	-
Prestations payées	13
Acquisition	(466)
Cession	-
Modification du régime	-
Transfert intra-groupe	-
Réduction du régime	-
Liquidation du régime Autres	-
Ecart de change	-
Engagement au 31/12/2005	(1 628)
Charge de l'exercice	
Coût des services rendus	(128)
Charge d'intérêt	(46)
Rendement attendu des actifs	-
Amortissement des services passés	(20)
Amortissement des pertes et gains actuariels	-
Gains/pertes de liquidation	-
Gains/pertes de réduction	-
Ajustement lié à la non reconnaissance d'un surplus	-
Charge/Produit de retraite de l'exercice	(194)

Evolution de la provision

Provision au 1/1/2005	(554)
Charge de l'exercice	(194)
Prestations payées par l'employeur	13
Cotisation au fonds versée par l'employeur	-
Autres ajustements (acquisition, cession, ...)	(466)
Ecart de change	-
Transfert intra-groupe	-
Provision au 31/12/2005	(1 201)
Réconciliation de l'engagement net et de la provision	
Engagement net	(1 628)
Pertes/gains actuariels non reconnus	186
Services passés non reconnus	241
Ajustement lié à la limite de la reconnaissance d'un surplus	-
Provision au 31/12/2005	(1 201)
Taux d'actualisation 31/12/2005	4 %
Durée résiduelle d'activité	16,26 ans
Date d'évaluation	31/12/2005
Nombre de salariés	1 128

4.1.13. Actifs et Passifs d'impôts courants

(En milliers d'euros)	2005		2004	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Dettes sociales		8 074		7 004
TVA	7 115	8 032	5 152	6 081
Autres impôts et taxes	1 350	886	246	2 177
Total	8 465	16 992	5 398	15 262

4.1.14. Autres passifs courants et non courants

(En milliers d'euros)	31 décembre 2005		31 décembre 2004	
	Non courants	Courants	Non courants	Courant
Dettes sur immobilisations		12		12
Autres dettes		525		472
Produits constatés d'avance	110	62	138	24
Total	110	599	138	508

Les passifs courants sont à échéances à moins d'un an et les non courants sont à échéances comprises entre un et cinq ans.

4.1.15. Engagements hors bilan

(En milliers d'euros)	31/12/2005
Engagements	
- Intérêts restant à payer sur emprunts	1 292
- Pertes actuarielles et services passés non reconnus des indemnités de fin de carrière	427
- Redevances de crédit bail restant à payer excédant les dettes financières de crédit bail comptabilisées en emprunts au passif du bilan	271
- Cautions données	4 359
- Autres garanties	36
Total	6 385
Dettes garanties par des sûretés	
- Nantissement de fonds de commerce	6 683
- Nantissement d'actions	4 925
- Nantissement de marchés	638
- Nantissement de matériel et outillage	6 493
- Privilèges de prêteur de deniers	171
- Hypothèques	691
- Délégation d'assurances	534
Total	20 135

Par ailleurs, le Groupe loue des terrains, des bureaux, des entrepôts et des matériels dans le cadre de contrats de location simple. Ces contrats de location ont différentes durées, clauses d'indexation et options de renouvellement.

Le tableau ci-dessous détaille le total des paiements minimums futurs au titre de ces contrats de location :

(En milliers d'euros)	2005
- A moins d'un an	800
- Entre un et cinq ans	1 869
- A plus de cinq ans	1 334
Total	4 003

4.2. Notes sur le tableau de variation des capitaux propres

4.2.1. Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions composant le capital au début de l'exercice	445 500	15.24
Actions nouvelles créées pendant l'exercice	3 554 500	1.94
Actions composant le capital au 31 décembre 2005	4 000 000	1.94

Toutes les actions composant le capital social sont des actions ordinaires.

4.2.2. Composition des réserves consolidées

(En milliers d'euros)	31/12/04	Augmentations	Diminutions	31/12/05
Primes d'émission		13 658		13 658
Réserve légale	80	20		100
Autres réserves	391			391
	471	13 678		14 149
Réserves consolidées	1 640	3 737		5 377
Ecart de conversion	- 86	37		- 49
	2 025	17 452	-	19 477

4.2.3. Titres d'autocontrôle

	31/12/04	Augmentations	Diminutions	31/12/05
Nombre de titres	0	4 684		4 684
Valeur (en milliers d'euros)	0	173		173

4.3. Notes sur le compte de résultat

4.3.1. Produits des activités ordinaires

(En milliers d'euros)	Décembre 2005	Décembre 2004
Chiffre d'affaires		
dont ventes de biens	174	238
dont prestations de services	107 178	87 607
	107 352	87 845
Intérêts	0	0
Redevances	0	0
Dividendes	0	0
Total	107 352	87 845

4.3.2. Décomposition du chiffre d'affaires

(En milliers d'euros)	Décembre 2005	Décembre 2004
Chiffre d'affaires		
France	92 967	77 071
Chiffres d'affaires Maroc	14 384	10 774
Total	107 351	87 845

4.3.3. Charges de Personnel

(En milliers d'euros)	Décembre 2005	Décembre 2004
Salaires	30 925	24 805
Charges sociales	11 291	8 457
Participation des salariés	485	634
Avantages du personnel	148	68
Total	42 849	33 964

4.3.4. Amortissements, provisions et pertes de valeur

(En milliers d'euros)	Décembre 2005	Décembre 2004
Dotations		
aux amortissements	11 157	9 682
aux provisions	456	1 015
aux provisions pour pertes de valeur d'actifs	475	244
Total	12 088	10 941
Reprises		
d'amortissements		
de provisions	1 105	435
de provisions pour pertes de valeur d'actifs	298	57
Total	1 403	492

4.3.5. Autres produits et charges courants

(En milliers d'euros)	2005	2004
Charges de gestion courantes	248	313
Pénalités sur marchés	138	173
Rappels d'impôts et pénalités	412	575
Valeurs nettes comptables des immobilisations cédées	395	172
Cessions d'immobilisations	-483	-263
Quote-part de subvention réintégrée dans les résultats	-26	
Total	684	970

4.3.6. Autres produits et charges opérationnels non courants

(En milliers d'euros)	Décembre 2005	Décembre 2004
Frais introduction en Bourse	562	0

4.3.7. Coût de l'endettement financier brut

(En milliers d'euros)	2005	2004
Intérêts sur emprunts	732	799
Intérêts sur contrats de location financement	925	889
Intérêts sur cessions de créances	98	170
Intérêts et agios bancaires	198	31
Intérêts divers	40	7
Total de l'endettement financier brut	1 993	1 896

4.3.8. Décomposition des autres produits et charges financiers

(En milliers d'euros)	Décembre 2005	Décembre 2004
Reprises provisions financières		20
Autres produits financiers	77	39
Provisions charges d'actualisation	- 247	- 158
Provisions financières	- 15	- 20
Résultat de change	- 9	- 44
Total autres produits et charges financiers	-194	- 163

4.3.9. Impôts

(En milliers d'euros)	Décembre 2005	Décembre 2004
Impôt exigible	2 696	3 566
Impôt différé	207	- 428
Total charge d'impôts	2 903	3 138

Le passage de l'impôt théorique aux taux en vigueur, à la charge d'impôt totale pour l'exercice, est justifié par les éléments suivants :

(En milliers d'euros)	
Résultat net consolidé (hors résultat des sociétés mises en équivalence)	4 631
Charge d'impôt effective	2 903
Résultat consolidé avant impôt	7 534
Charge d'impôt théorique (33.333 %)	2 511
Impact des différences de taux	90
Impact des charges définitivement non déductibles	302
	2 903

4.3.10. Informations sectorielles

4.3.10.1. Premier niveau d'information sectorielle - Secteur d'activité

Le Groupe est structuré en 2 principaux secteurs d'activité :

- **Le secteur « Traitement »** qui comprend l'exploitation d'installations de stockage et de traitement des ordures ménagères et autres résidus urbains, des déchets industriels, boues et mâchefers.

- **Le secteur « Propreté »** qui comprend l'ensemble des autres activités du Groupe et, plus particulièrement :

- > La collecte, le transport, le tri sélectif et la valorisation des ordures ménagères et autres résidus urbains
- > Le nettoyage urbain
- > L'enlèvement des déchets industriels

> Les autres activités de diversification : assainissement, nettoyage industriel, compostage, etc...

Les résultats par secteurs d'activité pour l'exercice clos le 31 décembre 2005 sont détaillés ci-après :

	Secteur Propreté	Secteur Traitement	Autres	Consolidé
Chiffre d'affaires du secteur	90 288	25 308	6 582	122 178
Chiffre d'affaires inter secteurs	1 744	6 501	6 582	14 827
Chiffre d'affaires externe	88 544	18 807	-	107 351
Résultat opérationnel	4 005	5 452	-	9 457
Résultat financier				- 1 923
Quote part dans le résultat des entreprises associées				- 29
Résultat avant impôts sur le résultat				7 505
Charge d'impôt sur le résultat				- 2 903
Résultat de l'exercice				4 602

Au 31 décembre 2004, ces mêmes données étaient de :

	Secteur Propreté	Secteur Traitement	Autres	Consolidé
Chiffre d'affaires total du secteur	73 537	23 514	5 837	102 888
Chiffre d'affaires inter secteurs	3 331	5 875	5 837	15 043
Chiffre d'affaires	70 206	17 639	-	87 845
Résultat opérationnel	4 031	5 617	-	9 648
Résultat financier				- 2 057
Quote part dans le résultat des entreprises associées				23
Résultat avant impôts sur le résultat				7 614
Charge d'impôt sur le résultat				- 3 138
Résultat de l'exercice				4 476

Ces secteurs emploient les actifs suivants :

	Secteur Propreté		Secteur Traitement		Autres		Consolidé	
	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004
Immobilisations corporelles	17 129	15 860	9 766	10 076	7 418	4 973	34 313	30 909
Goodwill	6 873	6 562	389	110	-	-	7 262	6 672
Immobilisations incorporelles	56	5	44	24	9	-	109	29
Participation entreprises associées	-	29	-	-	-	-	-	29
Titres disponibles à la vente	-	-	-	-	205	213	205	213
Total des actifs employés	24 058	22 456	10 199	10 210	7 632	5 186	41 889	37 852
Immobilisations corporelles	9 065	4 952	4 576	4 224	1 143	208	14 784	9 384
Goodwill	311		280				591	
Immobilisations incorporelles	96	7					96	7
Total des investissements de l'exercice	9 472	4 959	4 856	4 224	1 143	208	15 471	9 391

4.3.10.2 - Deuxième niveau d'information sectorielle - Secteur géographique

L'activité du Groupe est principalement exercée en France avec un développement sur le Maroc au travers de la société Segedema.

La répartition géographique du résultat et des actifs employés est la suivante :

	France		Maroc	
	2005	2004	2005	2004
Chiffre d'affaires	92 968	77 071	14 384	10 774
Résultat opérationnel	7 962	8 795	1 495	853
Résultat financier	- 1 340	- 1 607	- 583	- 451
Quote part dans le résultat des entreprises associées	- 29	24		
Résultat avant impôts sur le résultat	6 593	7 212	912	402
Charge d'impôt sur le résultat	- 2 470	- 2 908	- 433	- 230
	4 123	4 304	479	172
Effectifs du personnel	1 196	1 035	1 073	997
Actifs immobilisés				
Immobilisations corporelles	27 300	24 616	7 013	5 860
Goodwill	7 262	6 672	-	-
Autres immobilisations corporelles	109	29	-	-
Titres disponibles à la vente	205	213	-	-
	34 876	31 530	7 013	5 860
Investissements de l'exercice				
Immobilisations corporelles	12 808	7 836	1 976	1 548
Goodwill	591			
Autres immobilisations corporelles	96	7		
	13 495	7 843	1 976	1 548

4.3.11. Effectif moyen du personnel

Catégorie de personnel	2005	2004
Ouvriers	1 939	1 839
Employés	142	103
Cadres, Agents de maîtrise	182	125
Total	2 263	2 067

4.4. Transactions avec les parties liées

Le Groupe est contrôlé par Monsieur PIZZORNO Francis qui détient 75 % du capital de la société. Le reliquat, soit 25 % du capital, est coté et détenu par un nombre important d'actionnaires. Les transactions suivantes ont été réalisées avec les parties liées :

4.4.1. Ventes et Achats de services et soldes des créances et dettes :

Parties liées concernées	Ventes de services	Achats de services	Créances	Dettes
Sci François-Charles Investissements	7	156	28	1
Sci de la Nartuby	2	178	29	
	9	334	57	1

Ces SCI sont contrôlées par M. Pizzorno et son groupe familial.

4.5. Résultat par action

Le résultat net par action présenté au pied du compte de résultat correspond, conformément à la norme IAS 33, au report entre, d'une part le « résultat net - part du Groupe » et, d'autre part le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de la Société Groupe Pizzorno Environnement au cours de l'exercice.

4.6. Evènements postérieurs à la clôture

Les présents comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration du 18 avril 2006.

4.4.2. Rémunérations des principaux dirigeants :

	2005	2004
Salaires et autres avantages à court terme	630	594
Avantages postérieurs à l'emploi	28	0
Total	658	594

Compte tenu des augmentations du nombre d'actions intervenues le 6 juin 2005 et le 13 juillet 2005 ayant porté leur nombre de 445 500 à 3 500 000, puis à 4 000 000, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de l'exercice ressort à 2 408 327. Sans cette augmentation du nombre d'actions, le bénéfice par action res-

Les personnes concernées par ces rémunérations sont les membres du Conseil d'Administration : Monsieur Pizzorno, Mme Pilar De Via-Carrozza, Madame et Monsieur Devalle.

4.4.3. Rachats d'actions aux dirigeants :

En 2005, la société mère du Groupe a acquis de M. Pizzorno 0.68 % du capital de sa filiale Sovatram pour la somme de 287 k€.

sortirait à 9.84731 euros contre 9.33643 euros au 31 décembre 2004.

Enfin, la société ne disposant pas d'investissements dilutifs, le résultat net dilué par action est égal au résultat net par action.

ce significative sur le patrimoine, la situation financière et le résultat opérationnel du Groupe.

5. Changement de méthode comptable de l'exercice

Les normes IAS 32 « Instruments financiers - Présentation et informations à fournir » et IAS 39 « Instruments financiers - comptabilisation et évaluation », ont été appliquées de façon prospective à compter du 1er janvier 2005.

Dans la mesure où l'application de ces normes est prospective, l'information donnée au titre de l'exercice

2004 n'est pas comparable, les méthodes comptables appliquées aux instruments financiers en 2004 sont conformes au référentiel français, tel que mentionné dans l'annexe aux comptes consolidés 2004, alors que les méthodes comptables appliquées aux instruments financiers à compter du 1er janvier 2005 sont conformes au référentiel IFRS.

Toutefois, le Groupe n'utilisant pas d'instruments dérivés courants et n'ayant pas recours aux instruments dérivés non couvrants, l'impact de ce changement de méthode n'est pas significatif.

6. Changement de référentiel comptable

Les états financiers 2004 ont été établis conformément aux normes IFRS applicables au 1er janvier 2005, en appliquant notamment les principes de première application des IFRS définis par la norme IFRS 1.

Le Groupe a retenu les options suivantes pour préparer ses capitaux propres d'ouverture :

- > les regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2004 n'ont pas été retraités,
- > les immobilisations corporelles à la date de transition n'ont pas été réévaluées à leur juste valeur,
- > les engagements de retraite ont été provisionnés sur la base d'un calcul au 1er janvier 2004.

Les ajustements résultant de la première application des IFRS sont les suivants :

- > IAS 17 – bien que le Groupe comptabilisait déjà les contrats de location-financement en application de la méthode préférentielle prescrite par

le règlement CRC 99-02, l'application de la norme IAS 17 a conduit le Groupe à intégrer dans ce traitement certains contrats de location qui en étaient jusqu'à présent exclus.

- > IAS 38 – certaines dépenses qui étaient constatées en charges à répartir ont dû être retraitées en capitaux propres.

- > IAS 37 et IAS 16 - les sociétés du Groupe exploitant des centres de stockage de déchets ultimes (CSDU), elles sont tenues de constituer des provisions destinées à faire face aux dépenses de mises en état de sites ainsi qu'aux dépenses de maintenance de sites qu'elles auront à réaliser pendant la phase trentenaire de post-exploitation. En application de la norme IAS 17 ces provisions font l'objet désormais d'une actualisation financière, et conformément à la norme IAS 16 les coûts de mise en état de sites sont à comptabiliser en immobilisations corporelles pour un montant égal à la valeur actualisée de la mise en état et amortissés sur la durée d'utilité de l'immobilisation.

- > IFRS 3 et IAS 36 – Le Groupe amortissait ses écarts d'acquisition positifs sur 20 ans et reprenait ses écarts d'acquisition négatifs inscrits au passif du bilan sur une période de 5 ans. En application de la norme IFRS 3, les écarts d'acquisition positifs ne sont plus amortis mais soumis à des tests de dépréciation annuelle ; les tests de dépréciation effectués au 1er janvier 2004 n'ont pas conduit à comptabiliser de dépréciations sur les écarts d'acquisition. L'application de cette norme à également conduit le Groupe à reprendre les écarts d'acquisition négatifs par les capitaux propres d'ouverture.

- > IAS 19 – en application de cette norme le Groupe a dû comptabiliser en capitaux propres les engagements de retraite calculés au 1er janvier 2004.

L'impact de ces ajustements sur les capitaux propres du Groupe au 1er janvier 2004 est le suivant :

(en milliers d'euros)	Capitaux propres
Capitaux propres au 1er janvier 2004, référentiel français 99.02	9 230
- IAS 17 : retraitement des contrats de location-financement	-129
- IAS 38 : retraitement des charges à répartir	-84
- IAS 37/IAS 16 : retraitement des provisions de remises en état de sites et suivi trentenaire	723
- IFRS 3 : annulation des écarts d'acquisition négatifs	143
- IAS 19 : comptabilisation des avantages au personnel (indemnités de départ en retraite)	-326
Capitaux propres au 1er janvier 2004, référentiel IFRS	9 557

6.1. Etat de passage du bilan au 31 décembre 2004 référentiel français au bilan référentiel IFRS (en milliers d'euros)

ACTIF	31/12/2004 normes françaises ⁽¹⁾	Retraitements	31/12/2004 normes IFRS	Notes
ACTIFS NON-COURANTS				
Immobilisations corporelles	29 390	1 509	30 909	3
Goodwills	6 285	387	6 672	1
Immobilisations incorporelles	66	-37	29	2
Participations entreprises associées	29		29	
Titres disponibles à la vente	213		213	
Autres actifs non-courants	907	-6	901	
Impôts différés actifs	526	-163	363	4
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	37 416	1 700	39 116	
ACTIFS COURANTS				
Stocks et en-cours	178		178	
Clients et comptes rattachés	25 610		25 610	
Autres actifs courants	2 371	-617	1 754	5
Actif d'impôt courant	5 398		5 398	
Trésorerie et équivalent de trésorerie	12 462		12 462	
Actifs non courants destinés à être cédés				
TOTAL ACTIFS COURANTS	46 019	-617	45 402	
TOTAL ACTIF	83 435	1 083	84 518	
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
Capital émis	6 792		6 792	
Autres réserves	1 575	450	2 025	
Titres en auto-contrôle			0	
Résultat de l'exercice	3 812	347	4 159	
Intérêts minoritaires	534	7	541	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	12 713	804	13 517	6
PASSIFS NON COURANTS				
Emprunts et dettes financières à long terme	18 231		18 231	
Impôts différés passifs	73		73	
Provisions à long terme	4 929	-275	4 654	7
Avantage du personnel	0	554	554	7
Autres passifs non courants	138		138	
TOTAL PASSIF NON COURANTS	23 371	279	23 650	
PASSIF COURANTS				
Fournisseurs et comptes rattachés	12 049		12 049	
Emprunts à court terme	9 328		9 328	
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	8 839		8 839	
Passif d'impôt courants	15 262		15 262	
Provisions à court terme	1 365		1 365	
Autres passifs courants	508		508	
Passifs concernant des actifs non courants destinés à être cédés				
TOTAL PASSIFS COURANTS	47 351		47 351	
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	83 435	1 083	84 518	

(1) compte de résultat en normes françaises mais en présentation IFRS

Note 1. Retraitement des Goodwill

Goodwill au 31/12/2004 - publié	6 285
Annulation de la dotation aux amortissements	387
Goodwill au 31/12/2004 - normes IFRS	6 672
Les fonds de commerce acquis dans le cadre de regroupement d'entreprises sont confondus avec le goodwill et sont donc classés sous ce poste dans les comptes consolidés. Ils ont donc été, comme le goodwill, amorti sur 20 ans jusqu'au 31/12/2003.	

Note 2. Retraitement des frais de recherche et développement

Immobilisations incorporelles au 31/12/2004 -publié	66
Requalification des frais de recherches «laragne»	-37
Immobilisations incorporelles au 31/12/2004 -normes IFRS	29

Note 3. Retraitement provisions remise en état de site

Immobilisations corporelles au 31/12/2004 -publié	29 390
Immobilisation du coût des travaux de remise en état de site	2 520
Amortissement cumulé des couts des travaux immobilisés	-1 434
Charges à répartir immobilisées	433
Immobilisations corporelles au 31/12/2004 -normes IFRS	30 909

Note 4. Impôts différés actifs

Impôts différés actifs au 31/12/2004 -publié	526
Reclassement charges à répartir	46
Reclassement frais de recherche et développement	13
Enregistrement provisions pour retraite	188
Modification provisions trentenaires et provisions pour remise en état	-410
Impôts différés actifs au 31/12/2004 -normes IFRS	363

Note 5. Retraitement charges à répartir

Comptes de régularisation au 31/12/2004 -publié	1 077
Reclassement des charges à répartir	-617
Comptes de régularisation au 31/12/2004 -normes IFRS	460

Note 6. Retraitement des capitaux propres

Capitaux propres au 31/12/2004 -publié	12 714
Retraitement écart acquisition	481
Reclassement des charges à répartir	-138
Reclassement des frais de recherche et développement	-24
Enregistrement provisions pour retraite	-367
Modification provisions trentenaires et provisions pour remise en état	857
Charges à répartir socs mises en équivalence	-6
Capitaux propres au 31/12/2004 -normes IFRS	13 517

Note 7. Retraitement des provisions pour risques et charges

Provisions long terme au 31/12/2004 -publié	4 929
Enregistrement provisions pour retraite	554
Modification provisions trentenaires et provisions pour remise en état	-181
Retraitement écart acquisition négatifs	-94
Provisions pour risques et charges au 31/12/2004 -normes IFRS	5 208

6.2. Etat de passage du compte de résultat français au 31 décembre 2004 au compte de résultat IFRS (en milliers d'euros)

	31/12/2004 normes françaises ⁽¹⁾	Retraitements	31/12/2004 normes IFRS	Notes
CHIFFRE D'AFFAIRES	93 458	-5 613	87 845	1
Autres produits de l'activité	16		16	
Achats consommés	-4 388		4 388	
Charges de personnel	-33 928	-36	-33 964	3
Charges externes	-31 132	5 602	-25 530	2
Impôts et taxes	-2 917		-2 917	
Dotations aux amortissements nette des reprises	-9 370	-312	-9 682	4
Dotations aux provisions nette des reprises	-1 255	488	-767	5
Variation des stocks des en cours et produits finis	5		5	
Autres produits et charges d'exploitation	-970		-970	
Résultat opérationnel courant	9 519	129	9 648	
Autres produits et charges opérationnels	0		0	
Résultat opérationnel	9 519	129	9 648	
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	2		2	
Coût de l'endettement financier brut	-1 896		-1 896	
Coût de l'endettement financier net	-1 894		-1 894	
Autres produits et charges financiers	-25	-138	-164	6
Charge d'impôt	-3 157	-19	-3 138	7
Amortissement des goodwill	-339	339	0	
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	24	0	24	
Résultat net avant résultat des activités arrêtées	4 128	348	4 476	
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession				
Résultat net de l'ensemble consolidé	4 128	348	4 476	
Intérêts minoritaires	316	1	317	
Résultat net (part du groupe)	3 813	347	4 159	

(1) compte de résultat en normes françaises mais en présentation IFRS

Note 1. Chiffre d'affaires (en milliers d'euros)

Chiffre d'affaires au 31/12/2004 - publié	93 458
Reclassement taxe ADEME collectée	- 5 613
Chiffre d'affaires au 31/12/2004 - normes IFRS	87 845

Note 2. Charges externes (en milliers d'euros)

Charges externes au 31/12/2004 -publié	31 132
Reclassement taxe ADEME collectée	- 5 613
Reclassement charges à répartir	11
Charges externes au 31/12/2004 -normes IFRS	25 530

Note 3. Charges de personnel (en milliers d'euros)

Charges de personnel au 31/12/2004	33 928
Charges d'indemnités de fin de carrière 2004	36
Charges de personnel au 31/12/2004 -normes IFRS	33 964

Note 4. Dotations aux amortissements (en milliers d'euros)

Dotations aux amortissements au 31/12/2004 -publié	9 370
Dotations amortissements des remises en état de sites	349
Annulation dotation charges à répartir	- 37
Dotation aux amortissements - normes IFRS	9 682

Note 5. Dotation aux provisions (en milliers d'euros)

Dotations aux provisions au 31/12/2004 -publié	1 747
Modification provision suivi trentenaire des sites	-488
Dotations aux provisions -normes IFRS	1 259

Note 6. Autres produits et charges financiers (en milliers d'euros)

Autres produits et charges financiers au 31/12/2004 -publié	- 25
Annulation charges à répartir	20
Charge financière d'actualisation provision trentenaire	- 134
Charge financière d'actualisation indemnités fin de carrière	- 25
Charges externes au 31/12/2004 - normes IFRS	- 164

Note 7. Charge d'impôt (en milliers d'euros)

Charges d'impôt au 31/12/2004 -publié	3 156
Impôts différés sur retraitement	- 19
Charge d'impôt au 31/12/2004 - normes IFRS	3 138

6.3. Etat de passage des flux de trésorerie français au 31 décembre 2004 au tableau des flux de trésorerie référentiel IFRS (en milliers d'euros)

	31/12/2004 normes françaises ⁽¹⁾	Retraitements	31/12/2004 normes IFRS	Note
Résultat net des sociétés intégrées (y compris intérêts minoritaires)	4 128	348	4 476	
Dotations nettes aux amortissements et provisions	10 705	-329	10 375	1
Plus et moins values de cession	-129		-129	
Quote part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-24		-24	
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	14 680	19	14 699	
Coût de l'endettement financier net	1 921		1 921	
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	3 157	-19	3 138	
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)	19 758	0	19 758	
Impôts versés (B)	-3 566		-3 566	
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (C)	1 377		1 377	
Flux nets de trésorerie généré par l'activité D = (A+B+C)	17 569		17 569	
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorp.	-5 198		-5 198	
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	239		239	
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)				
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (Titres non consolidés)				
Variation des prêts et avances consentis	-309		-309	
Incidences des variations de périmètre				
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (E)	-5 268		-5 268	
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-428		-428	
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-47		-47	
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	8 212		8 212	
Remboursement d'emprunts (y compris contrats de location financement)	-7 505		-7 505	
Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location financement)	-1 921		-1 921	
Autres flux liés aux opérations de financement				
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (F)	-1 688		-1 688	
Incidence des variations des cours des devises (G)	18		18	
Variation de trésorerie nette (D+E+F+G)	10 631		10 631	

(1) compte de résultat en normes françaises mais en présentation IFRS

Note I. Retraitement des écarts d'acquisition (en milliers d'euros)

Amortissements et provisions au 31/12/2004 - publiés	10 705
Annulation dotation charges à répartir	- 46
Dotation provisions retraite	61
Annulation dotation écarts acquisition	- 339
Modification provision remise en état trentenaire	- 139
Dotations financières provisions trentenaires	133
Ecart d'acquisition au 31/12/2004 - Normes IFRS	10 375

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

[Exercice clos le 31 décembre 2005]

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. Ces comptes ont été préparés pour la première fois conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Ils com-

prennent à titre comparatif les données relatives à l'exercice 2004 retraitées selon les mêmes règles, à l'exception des normes IAS 32 et IAS 39 qui, conformément à l'option offerte par la norme IFRS 1, ne sont appliquées par la société qu'à compter du 1er janvier 2005.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants

justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques de remises en état de sites et de suivi trentenaire, tels que décrit en note 2.13 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, et à examiner les procédu-

res d'approbation de ces estimations par la direction. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

A chaque clôture, votre société procède systématiquement à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la note 2.3 de l'annexe aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce

test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 2.3 donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, conformément aux normes professionnelles

applicables en France. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Draguignan et Marseille,
le 25 avril 2006

Les Commissaires aux Comptes
Paul MORTINI Deloitte & Associés
Vincent GROS

Comptes sociaux

I. Bilan

ACTIF (en euros)	Brut	Amort.Prov	31/12/05	31/12/04
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	1 747	1 747		46
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droit similaire	23 372	14 040	9 331	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes/Immo. Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, Mat. Outil.	1 546	20	1 525	
Autres immobilisations corporelles	130 423	24 748	105 674	56 839
Immobilisations en cours	2 972		2 972	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées				
Autres participations	8 867 989		8 867 989	8 575 638
Créances rattachées à des particip.				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	751		751	501
TOTAL (I)	9 028 800	40 556	8 988 244	8 633 025
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières approvision.				
En cours de productions de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & ac. versés/commandes				
Créances				
Clients comptes rattachés	1 891 293		1 891 293	489 561
Autres créances	2 487 587		2 487 587	123 693
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	11 705 842		11 705 842	
Disponibilités	337 822		337 822	6 307
Comptes de régularisations				
Charges constatées d'avance	124 940		124 940	96 954
TOTAL (II)	16 547 486		16 547 486	716 516
Charges à répartir/plus. exer. (III)				
Primes de rembt obligations (IV)				
Écart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	25 576 287	40 556	25 535 730	9 349 542

PASSIF (en euros)	31/12/05	31/12/04
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	7 761 832	6 791 603
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	13 658 040	
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	100 069	80 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	390 663	390 663
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	847 894	572 489
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	22 758 500	7 834 756
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	721 920	1 141 599
Emprunts et dettes financières divers	5 598	6 400
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	691 398	173 597
Dettes fiscales et sociales	433 817	193 188
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	924 494	
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	2 777 230	1 514 785
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	25 535 730	9 349 542

2. Compte de résultat

(en euros)	31/12/05		Total	31/12/04
	France	Exportation		
Ventes marchandises				
Production vendue de biens				
Prod. vend. de services	1 933 352		1 933 352	1 131 131
Chiffres d'affaires net	1 933 352		1 933 352	1 131 131
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprise /amortis.& Provision transfert de charges			6 819	5 122
Autres produits (1)			2	
Total produits d'exploitation (2)			1 940 175	1 136 253
Achats marchandises			87	59
Variation stock marchandises				
Achats matières premières & autres approvisionnements			822	255
Variation stock matières premières & approvisionnement				
Autres achats et charges externes (3)			2 050 290	769 335
Impôt, taxes et versements assimilés			35 391	7 683
Salaires & traitements			320 356	246 109
Charges sociales			139 762	95 261
Dotations aux amortissements sur Immobilisations			20 307	17 550
Dotations aux provisions sur Immobilisations				
Dotations aux provisions sur Actif circulant				
Dotations aux provisions Pour risques & charges				
Autres charges			173	1
Total charges d'exploitation (4)			2 567 191	1 136 256
RESULTAT D'EXPLOITATION			- 627 016	- 2
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée bénéficière transféré				
Produits financiers de participations (5)			1 256 350	638 000
Produits des autres valeurs mobilières & créances.(5)			19 875	
Autres intérêts & produits assimilés (5)			46 650	11
Reprises sur provisions & transfert de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de v.m.p.				
Total des produits financiers			1 322 875	638 011

(en euros)	31/12/05		Total	31/12/04
	France	Exportation		
Dotations financières aux amortissements & Provisions				
Intérêts & charges assimilés (6)			46 004	65 519
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de v.m.p.				
Total des charges financières			46 004	65 519
RESULTAT FINANCIER			1 276 871	572 492
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			649 854	572 489
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			3 021	
Produits exceptionnels sur opérations en capital			19 000	
Reprises sur Provisions & transferts de charges			170	
Total produits exceptionnels (7)			22 191	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			3 297	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			35 771	
Dotations exceptionnelles aux amortissements & provisions			170	
Total charges exceptionnelles (7)			39 238	
RESULTAT EXCEPTIONNEL			- 17 047	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices			- 215 087	
TOTAL DES PRODUITS			3 285 242	1 774 265
TOTAL DES CHARGES			2 437 348	1 201 775
BENEFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)			847 894	572 489

3. Annexes aux comptes sociaux

I. Faits majeurs de l'exercice et règles et méthodes comptables

I.1. Faits majeurs de l'exercice

Au cours de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 juin 2005, la société S.A.S. Groupe Pizzorno Environnement (G.P.E.) est transformée en S.A. G.P.E.

La S.A. G.P.E. est introduite sur le marché financier Euronext Paris Eurolist Cle 8 juillet 2005.

L'augmentation du capital social de 500 000 actions à 1 940 458 € porte ainsi le capital social à 4 000 000 d'actions pour 7 761 832.72 €, et le montant de la prime d'émission s'élève à 13 658 040 €

A compter du 1er janvier 2005, les normes françaises afférentes aux modalités d'application des règlements N° 2002-10 relatif à l'amortissement et la déprécia-

tion des actifs et N° 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs ont été appliquées. Leur application n'a pas eu d'impact sur les comptes de la S.A. G.P.E.

I.2. Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation.
 - Dans le cadre des nouvelles normes, par mesure de simplification : application de la méthode prospective.
 - Indépendance des exercices.
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour

l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983, ainsi que le règlement du C.R.C. 99-03 du 29 avril 1999 relatif à la réécriture du plan comptable.

Les immobilisations financières

Les titres de participations figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Ils font l'objet de provision pour dépréciation si leur valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'usage est déterminée en tenant compte de la quote part de la situation nette et de perspectives de rentabilité.

2. Informations relatives au bilan - actif

2.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

2.1.1. Immobilisation incorporelles - Amortissements - Dépréciations

Mouvements des Immobilisations Incorporelles	Début K€	Augmentation	Diminution	Fin K€
Frais de constitution	2			2
Logiciels et progiciels	10	13		23
TOTAL	12	13	0	25

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Frais de constitution	linéaire	3 ans
Logiciels et progiciels	linéaire	2 à 5 ans

Mouvements des Amortissements Incorporels	Début K€	Augmentation	Diminution	Fin K€
Frais de constitution	2			2
Logiciels et progiciels	11	3		14
TOTAL	13	3	-	16

2.1.2. Immobilisations corporelles - Amortissements - Dépréciations

Mouvements des Immobilisations Corporelles	Début K€	Augmentation	Diminution	Fin K€
Matériel et outillage	-	2	-	2
Installations générales	32	34	-	66
Matériel de transport	-	37	37	-
Matériel et mobilier de bureau	34	30	-	64
Immobilisat. corporelles en cours	-	3	-	3
TOTAL	66	106	37	135

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Installations générales	linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	linéaire	5 à 8 ans
Remise en état du matériel de transport	linéaire	5 à 8 ans
Matériel de bureau	linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	linéaire	10 ans
Immobilisat. corporelles en cours	linéaire	non amorti

Mouvements des Amortissements Corporelles	Début K€	Augmentation	Diminution	Fin K€
Installations générales	2	5	-	7
Matériel de transport	-	1	1	-
Matériel et mobilier de bureau	7	11	-	18
TOTAL	9	17	1	25

2.1.3. Immobilisations financières hors filiales et participations

Mouvements	Début K€	Augmentation	Diminution	Fin K€
Titres de participation	8 576	292	-	8 868
Prêts	-	-	-	-
Dépôts et cautionnements	1	-	-	1
TOTAL	8 577	292	-	8 869

Dépréciation	Début K€	Augmentation	Diminution	Fin K€
Titres de participation	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Dépôts et cautionnements	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

2.2. Liste des filiales et participations

Le tableau des participations et filiales est présenté au point 5 de la présente annexe.

2.3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur d'enregistrement comptable.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

ble est inférieure à la valeur comptable.

2.4. Elément relevant de plusieurs postes du bilan et note concernant les entreprises liées - actif

Titres de participation K€		8 867
SGEA	335	
PIZZORNO ENVIRONNEMENT TUNISIE	5	
SOVATRAM	668	
DRAGUI TRANSPORTS	7 859	
Comptes clients et rattachés K€		1 891
Clients	1 891	
Factures à établir		
Autres créances K€		1 762
Intérêts C/c groupe	20	
Intégration fiscale	70	
C/c DRAGUI TRANSPORTS	20	
C/c DRAGUI TRANSPORTS TRESORERIE	1 000	
C/c SGEA	650	
C/c SOVATRAM	2	
Total		12 520

2.5. Produits à recevoir inclus dans les différents postes d'actif

Nature des postes	Produits à recevoir
Clients et comptes rattachés K€	-
Autres créances d'exploitation K€	20
Disponibilités	16
Total	36

2.6. Charges constatées d'avance - postes d'actif

Nature des postes K€	Charges constatées d'avance
D'exploitation	125
Financières	
Exceptionnelles	
Total	125

2.7. Valeurs mobilières de placement - poste d'actif

Nature des postes K€	Brut	Provision	Net
Valeurs Mobilières de placement OPCVM	11 535	-	11 535
Actions titres auto contrôle	170	-	170
TOTAL	11 705	-	11 705

Les mouvements des opérations en nombre au cours de l'exercice s'établissent ainsi :

Nature des postes	1/1/05	Augmentation	Diminution	31/12/05
Valeurs Mobilières de placement OPCVM				
Sicav SOGEMONEPLUS		137 123		137 123
Sicav FCP UNION CASH		15 871	7 074	8 797
Sicav FCP UNION EVOLUTION		46		46
Sicav NATEXIS SECURITE PLUS		8		8
Sicav NATEXIS SECURITE JOUR.		3		3
Sicav CE BONIFIÉS		5		5
Sicav CE 3M		2		2
Sicav CE 6M		3		3
Sicav CE 1M		1		1
Actions titres auto contrôle				
ARKEON FINANCE		10 176	5 492	4 684
TOTAL		163 238	12 566	150 672

- Les titres auto-contrôle détenus par la S.A. G.P.E. sont destinés à la régulation du cours de bourse au titre de la régulation.
- Les valeurs mobilières de placement ont été acquises grâce à la trésorerie

obtenue dans le cadre de l'introduction en bourse.

- Les valeurs mobilières de placement sont portées à l'actif pour leur valeur d'acquisition, selon les règles et méthodes comptables.

- La valorisation des valeurs mobilières de placement au 31 décembre 2005 est de :

Nature des postes K€	Brut	Cours au 31/12/2005
Valeurs Mobilières de placement OPCVM	11 535	11 619
Actions titres auto contrôle	170	173
TOTAL	11 705	11 792

Passif

2.8. Capitaux propres

2.8.1. Variation des capitaux propres

L'augmentation des capitaux propres de 14 924 K € durant l'exercice provient des éléments suivants :

Résultat net de l'exercice 2005	848
Augmentation du capital Social Introduction en Bourse	970
Prime d'émission Introduction en Bourse	13 658
Distributions de dividendes	-552
TOTAL	14 924

2.8.2. Composition du capital social

Le capital social au 31 décembre 2005 est composé de 4 000 000 actions de valeur nominale de 1.940458€.

2.9. Identité de la société consolidant les comptes de la société

La SA GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT est la société mère tête de consolidation.

2.10. Dettes financières à plus de deux ans à l'origine

Mouvements	Début K€	Constitution	Remboursement	Fin K€
Emprunts auprès des établissements de crédit K€	1 011	-	292	719
Participation des Salariés K€		5		5
TOTAL	1 011	5	292	724

Tableau par échéance	Total K€	à 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Emprunts et Dettes Financières K€	719	314	405	
Participation des Salariés K€	5			5
TOTAL	724	314	405	5

2.II. Engagements en matière de retraite

Le groupe n'est pas concerné par les avantages post-emploi autres que les engagements de retraite et les médailles du travail.

L'engagement global concernant les indemnités de fin de carrière a été calculé sur la base des hypothèses suivantes :

- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Départ volontaire

- Taux de revalorisation des salaires : 2.50%
- Taux d'actualisation : 4%
- Table de mortalité : INSEE 00-02
- Taux de rotation du personnel :

> 18 à 20 ans	16%
> 21 à 30 ans	11%
> 31 à 40 ans	7%
> 41 à 50 ans	6%
> 51 à 55 ans	3%
> 55 ans	0%

Il s'élève au 31/12/2005 à 3 k€

- Engagement au 31/12/2004 : 1 K €
- Evolution de l'exercice : 2 K €
- Engagement au 31/12/2005 : 3 K €

2.I2. Eléments relevant de plusieurs postes du bilan et note concernant les entreprises liées - passif

Emprunts et dettes financières diverses K€	-
Néant	
Fournisseurs K€	0
Néant	
Comptes rattachés Fournisseurs K€	0
Néant	
Comptes rattachés Clients K€	924
Avoirs à établir	924
TOTAL	924

2.I3. Charges à payer incluses dans différents postes du passif

Nature des postes	Charges à payer K€
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	2
Emprunts et dettes auprès diverses	1
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	111
Dettes fiscales et sociales	37
Autres dettes	
TOTAL	151

3. Informations relatives au compte de résultat

La SAS GPE est intégrée fiscalement depuis le 01/01/2005 d'une part et est tête du groupe, d'autre part.

La base fiscale d'ensemble des sociétés intégrées s'élève à 5 376 K€ l'impôt supporté est de 1 853 K€

- L'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale est de 0€
- L'économie d'impôt comptabilisé dans le cadre de l'intégration est de 407 K€

3.1. Ventilation du CA H.T. K€

Refacturation charges 1 933

3.2. Ventilation par catégorie de l'effectif moyen

Personnel salarié	Exercice N	Exercice N-1
Cadres, agents de maîtrise, techniciens	6	3
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	6	3

3.3. Rémunération des dirigeants

K€	Montant N	Montant N-1
Rémunérations allouées aux membres :		
des organes de direction	42	
des organes d'administration	220	232

3.4. Résultat financier

3.4.1. Produits financiers

Ils s'élèvent à 1323 K€ et comprennent, pour l'essentiel :

Distributions Sovatram	418
Distributions DRAGUI TRANSPORTS	839
Revenus de placements financiers OPCVM	46
Intérêts sur comptes courants groupe	20
Autres produits sur opération de gestion	
TOTAL	1 323

3.4.2. Charges financières

Elles s'élèvent à 46 K€ et comprennent, pour l'essentiel :

Intérêts des Emprunts	44
Intérêts sur concours bancaires	2
TOTAL	46

3.5. Résultat exceptionnel

3.5.1. Produits exceptionnels

Ils s'élèvent à 22 K€ et comprennent, pour l'essentiel :

Produits de cessions d'éléments d'actif	19
Autres produits sur opération de gestion	3
TOTAL	22

3.5.2. Charges exceptionnelles

Elles s'élèvent à 39 K€ et comprennent, pour l'essentiel :

Charges exceptionnelles diverses	3
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	36
TOTAL	39

3.5.3. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Total K€	Courant K€	Except. K€
1 - Résultat avant impôts et participations	633	650	-17
2 - Réintégrations	161	161	
3 - Déductions	1 819	1 819	
4 - Résultat soumis à l'impôt	-1 025	-1 008	-17
5 - Impôts (après crédit impôt)			
6 - Résultat après impôt (1-5)	633	650	-17
7 - Participation			
8 - Impôt - Intégration fiscale - Produits	407	407	
9 - IFA et IS	192	192	
10- Résultat net (6-7)	848	865	-17

Il faut noter :

- La S.A. G.P.E., au titre des exercices précédents, conserve des déficits reportables pour 225 K€ imputables sur ses propres résultats.

- Les frais et accessoires d'introduction en bourse ont été, pour une partie, imputés à la prime d'émission à la valeur nette d'impôt soit 562 K€, et, le solde à l'impôt société soit 190 K€.

- Le produit d'impôt sur les sociétés de 215 K€ est composé de 407 K€ de produit d'intégration fiscale, de 190 K€ de charge liée à l'introduction en bourse et de 2 K€ d'IFA.

4. Engagements financiers

4.1. Effets escomptés non échus

Néant

4.2. Cautions bancaires K€

Les cautions ci-dessous détaillées correspondent aux emprunts souscrits par la société ou les sociétés du grou-

pe, inscrits pour leurs soldes au passif du bilan

Lyonnaise de banque	
Nantissement des parts sociales	201
Délégation assurance individuelle	534
Crédit agricole	
Nantissement d'actions SA DRAGUI-TRANSPORT	259
Nantissement d'actions SAS SOVATRAM	537
Caisse d'épargne	
Nantissement de parts sociales	100
TOTAL	1 631

4.3. Intérêts des emprunts K€

50

4.4. Etat des échéances des créances et des dettes

Les créances K€ se décomposent en :

Créances à un an au plus	4 504
Créances à plus d'un an	1
TOTAL	4 505

Les dettes K€ se décomposent en :

Dettes à un an au plus	2 367
Dettes de un à cinq ans au plus	405
Dettes de plus de cinq ans	6
TOTAL	2 778

4.5. Créances et dettes d'impôts différés ou latents

Créances d'impôts K€	Assiette K€	Taux	Montant K€
Provisions et charges non déductibles l'année de comptabilisation à déduire ultérieurement			
Frais à payer et provision	3	33,83	1
Participation des salaires	-	33,83	-
Total	3		1

4.6. Cautions et avals donnés

Sur décision de l'associé unique en date du 2 mars 2005, la société S.A. G.P.E. se porte caution solidaire auprès de la Caisse d'Epargne Côte d'Azur pour 3.43 M€ en faveur des filiales suivantes :

- à concurrence de 1.43 M€ destiné au financement de l'immobilier (acquisition terrain et construction) et du matériel d'équipement du nouveau centre de tri du Muy géré par la société S.A.S. S.M.A.
- à concurrence de 350 K€ destinés au financement de la deuxième tranche de travaux et matériels nécessaires à l'exploitation du site de Bagnols en forêt géré par la société S.A.S. S.M.A.

- à concurrence de 750 K€ destinés au financement de travaux et matériels nécessaires à l'exploitation du site de Balançan géré par la société S.A.S. SOVATRAM,

- à concurrence de 550 K€ destinés au crédit-bail pour le renouvellement de véhicules et matériels gérés par la société S.A. DRAGUI-TRANSPORTS.

- à concurrence de 350 K€ destinés au crédit-bail pour le renouvellement de véhicules et matériels gérés par la société S.A.S. S.G.E.A.

Sur décision de l'associé unique en date du 12 mars 2005, la société S.A. G.P.E. se porte caution solidaire auprès de la COFACE à concurrence de 3.34 M€ en faveur de la société S.A.S. SOVATRAM dans le cadre des installations classées.

Sur décision de l'associé unique en date du 28 avril 2005, la société S.A. G.P.E. se porte caution solidaire auprès de la Société Générale Marocaine des Banques à concurrence de 4.50 Mdirhams (soit 400 K€) auprès de la société S.A.R.L. SEGEDEMA

5. Tableau des filiales et participations (en €)

Informations financières	Capital	Cap. propres avt affect. resultat (*)	% du capital détenu	Valeur compt titres détenus		Mt cautions & avals donnes	CA HT dern. ex. écoulé	Résultat dern. ex. clos	Dividendes encaissés au cours ex.
				Brute	Nette				
Participations									
Néant									
Filiales									
DRAGUI-TRANSPORTS	153 150	1 234 637	95,64	7 858 747	7 858 747		44 997 087	2 005 081	838 750
SOVATRAM	201 233	2 830 918	17,58	668 474	668 474		20 584 771	3 708 112	417 600
SGEA	76 500	3 277 461	25,00	335 388	335 388		23 141 067	-101 709	
PIZZORNO ENVIRON. TUNISIE	10 000	10 000	50,00	5 000	5 000				

(*) autres que le capital

Rapport général

des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

[Exercice clos le 31 décembre 2005]

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2005, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants

justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant.

La note 1.3 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux modalités d'évaluation des titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris

dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des infor-

mations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de

vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Draguignan et Marseille,
le 25 avril 2006

Les Commissaires aux Comptes
Paul MORTINI Deloitte & Associés
Vincent GROS

Rapport spécial

des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées

[Exercice clos le 31 décembre 2005]

I. En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Conventions autorisées au cours de l'exercice avant la date de transformation

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée à l'article L.225-38 du code de commerce.

Conventions autorisées au cours de l'exercice après la date de transformation

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée à l'article L.225-38 du code de commerce.

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, approuvée au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Conventions entre votre société et la SCI Francois Charles

La SCI Francois Charles dont Mme Magali Devalle est le gérant, a signé le 10 Mai 2004 un bail commercial avec votre société pour les locaux de votre siège social sis à 83300 Draguignan, 109, Rue Jean Aicard.

La location des bureaux du siège social s'est élevée à 1 562.50 € hors taxes pour 2005.

Ce bail commercial a fait l'objet d'un avenant « A » à effet du 1/10/2005 ayant pour objet de modifier le loyer annuel, correspondant à une extension des locaux.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

2. Nous vous présentons également notre rapport sur les conventions visées à l'article L.225-42 du code de commerce

En application de l'article L.225-240 du code de commerce, nous vous signalons que ces conventions n'ont pas fait, par omission, l'objet d'une autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il nous appartient, sur la base des informations qui nous ont été données, de vous communiquer, outre les caractéristiques et les modalités essentielles de ces conventions, les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

Facturation de prestations de services par la société NAOS

Dirigeant concerné : Bruno Rohmer, administrateur de GPE S.A.

La société NAOS, dont Monsieur Rohmer est gérant, a facturé en date du 26 novembre 2005 un montant de 25 000 € hors taxes correspondant à diverses prestations de conseil en ressources humaines auprès de la Direction du groupe.

Facturation de prestations de services par Monsieur Jean Houdouin

Dirigeant concerné : Jean Houdouin, administrateur de GPE S.A.

Monsieur Houdouin a facturé en date du 30 décembre 2005 un montant de 22 000 € hors taxes correspondant à une mission d'accompagnement du budget auprès de la Direction du groupe.

Draguignan et Marseille,
le 25 avril 2006

Les Commissaires aux Comptes
Paul MORTINI Deloitte & Associés
 Vincent GROS

Texte des résolutions

soumis à l'Assemblée Générale ordinaire annuelle
en date du 6 juillet 2006

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2005

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du conseil d'administration sur l'activité et la situation de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2005 et sur les comptes dudit exercice, du rapport joint du Président du conseil d'administration prévu par l'article L.225-37 du Code de commerce et des

rapports des commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission au cours de cet exercice, approuve lesdits rapports, les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2005, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence de cette approbation, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat au cours dudit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2005

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du conseil d'administration sur l'activité et la situation du groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2005 et

sur les comptes consolidés dudit exercice, et des rapports des commissaires aux comptes sur lesdits comptes, approuve lesdits rapports, les comptes consolidés, tels qu'ils ont été présen-

tés, établis conformément aux dispositions des articles L.357-1 et suivants du Code de commerce, faisant ressortir un bénéfice de 4.387.000 euros.

TROISIEME RESOLUTION

Affectation des résultats de l'exercice

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration, constatant que le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2005 s'élève à la somme de 847.894 euros, décide d'affecter ce bénéfice comme suit :

- Réserve légale :42.395 euros
- Dividendes :805.499 euros

L'Assemblée Générale décide d'effectuer une distribution de dividendes globale de 1.000.000 euros dont 194.501 euros seront prélevés sur le poste «Autres réserves».

Ainsi, chacune des 4.000.000 actions au nominal de 5,354 euros recevra un dividende de 0,25 euros par action. Ce dividende sera mis en paiement dans les délais légaux.

L'Assemblée Générale constate que les montants des dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices sociaux et les avoirs fiscaux correspondants étaient les suivants :

Exercice clos le	Dividende brut	Avoir fiscal	Dividende net
31.12.2004	552.420 €	0 €	552.420 €
31.12.2003	641.520 €	213.840 €	427.680 €
31.12.2002	461.092,5 €	153.697,5 €	307.395 €

QUATRIEME RESOLUTION

Conventions visées à l'article L.225-38 et suivants du Code de commerce

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38

du Code de commerce, approuve expressément ledit rapport, en chacun de ses termes et ratifie en tant que de besoin, conformément à l'article

L.225-42 du Code de commerce, les conventions qui y sont mentionnées.

CINQUIEME RESOLUTION

Dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale approuve les dépenses

et charges visées à l'article 39-4 du dit code qui se sont élevées à 10.054 euros, ainsi que l'impôt supporté par

la Société du fait de cette non déductibilité, soit 3501,81 euros.

SIXIEME RESOLUTION

Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes titulaire

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration, constatant que le mandat de Monsieur Paul Mortini, commissaire aux comptes titulaire de la Société, vient à expiration à l'issue

de la présente assemblée, décide de renouveler aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire :
Monsieur Paul Mortini
15, Allées d'Azemar
83300 Draguignan

pour une nouvelle durée de six (6) exercices, expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

SEPTIEME RESOLUTION

Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes suppléant

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration, constatant que le mandat de Monsieur Didier Bertucci, commissaire aux comptes suppléant de la Société, vient à expiration à l'is-

sue de la présente assemblée, décide de renouveler aux fonctions de commissaire aux comptes suppléant :
Monsieur Didier Bertucci
104, rue Mimault
83300 Draguignan

pour une nouvelle durée de six (6) exercices, expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

HUITIEME RESOLUTION

Pouvoirs en vue des formalités

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original des présentes ou au «Publicateur Légal», à l'ef-

fet d'accomplir toutes formalités légales de publicité et de dépôt auprès du Tribunal de Commerce de Draguignan.



GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT

Siège Social et Direction Générale

109 rue Jean Aicard

83300 Draguignan

Tél. : 04 94 50 50 50

Fax : 04 94 50 87 59

SEGEDEMA MAROC

Siège Social et Direction Générale Maroc

61, angle avenue Atlas et rue Oum Errabiat

Résidence Ismail

Appartement n°5 AGDAL RABAT - Maroc

Tél : (037) 68 26 40

Fax : (037) 77 40 22

www.pizzorno.fr